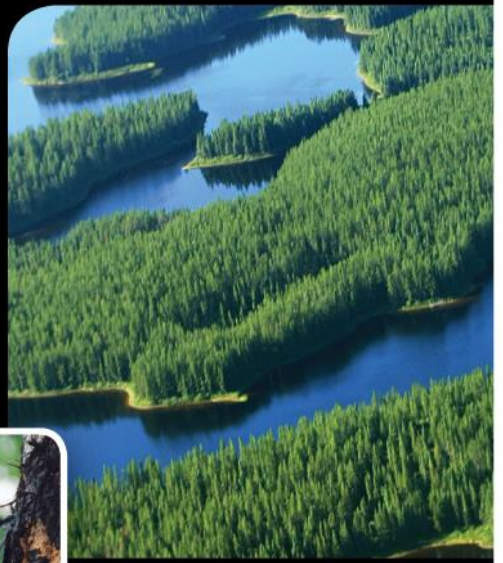


Calcul des possibilités forestières de la période 2018-2023

Synthèse des résultats

Février 2021

Bureau du forestier en chef



Bureau du forestier en chef
Direction du calcul et des analyses
Jean Girard, ing.f., M.Sc.

Rédaction :
Ariane Brousseau-Dumont, stagiaire

Collaboration :
Jean Girard, ing.f., M.Sc.
Annie Boucher-Roy, ing.f.
Lucie Bertrand, ing.f., Ph.D.

Révision :
Jean Girard, ing.f., M.Sc.
Annie Boucher-Roy, ing.f.
Lise Guérin, B. Comm., Responsable des communications
Camille Ménard, biol., M.Sc., Coordonnatrice qualité

DATE : Février 2021

Bureau du forestier en chef
845, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L6
Téléphone : 418 275-7770
Télécopieur : 418 275-8884
Courriel : bureau@fec.gouv.qc.ca

Introduction

En vertu de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, le Forestier en chef a la responsabilité principale de déterminer les possibilités forestières pour les unités d'aménagement des forêts du domaine de l'État.

Les informations qui supportent la détermination des possibilités forestières de chaque unité d'aménagement sont disponibles sur le site Internet du Bureau du forestier en chef. Elles sont présentées dans un fichier individuel pour chaque unité d'aménagement.

Ce document a été créé afin de rassembler l'ensemble des principaux résultats de détermination des possibilités forestières pour la période 2018-2023 et des stratégies sylvicoles qui les supportent. La majorité des données présentées dans cette synthèse sont ventilées par région forestière. Des données plus détaillées par unité d'aménagement sont également présentées à l'annexe 1. Les informations sont présentées sous forme de figures, de tableaux et de cartes thématiques.

La réalisation du calcul ainsi que les processus conduisant à la détermination des possibilités forestières sont encadrés par une [Politique Qualité](#) correspondant aux exigences de la norme ISO 9001:2015 (*International Organization for Standardization*).

Documentation complémentaire

L'ensemble des rapports finaux des 59 unités d'aménagement en vigueur pour la période 2018-2023 ainsi que les cahiers de diffusion ont été utilisés pour produire cette synthèse.

Table des matières

Introduction	3
Liste des figures	5
Liste des tableaux.....	7
Liste des régions.....	8
Unités d'aménagement des périodes 2013-2018 et 2018-2023.....	8
Cartographie des unités d'aménagement de la période 2018-2023.....	11
Répartition du territoire aux fins du calcul des possibilités forestières.....	12
Traitements sylvicoles commerciaux.....	14
Reboisement des coupes finales.....	16
Caractérisation des possibilités forestières selon la difficulté opérationnelle.....	17
Répartition des possibilités forestières par grand groupe d'essences.....	19
Répartition des possibilités forestières par essence et groupe d'essences.....	22
Variables descriptives de la récolte prévue au calcul des possibilités forestières.....	23
Répartition par région du budget provincial utilisé dans le calcul des possibilités forestières.....	28
Type de travaux sylvicoles.....	29
Coûts des travaux sylvicoles.....	32
Cartographie.....	37
Résultats du calcul des possibilités forestières par région.....	42
Annexe 1 : Détails par unité d'aménagement.....	58

Liste des figures

Figure 1. Unités d'aménagement de la période 2018-2023.....	11
Figure 2. Répartition provinciale du territoire aux fins du calcul des possibilités	12
Figure 3. Répartition régionale du territoire aux fins du calcul des possibilités forestières	13
Figure 4. Répartition provinciale des traitements sylvicoles commerciaux prévus aux stratégies d'aménagement	14
Figure 5. Répartition régionale des traitements sylvicoles commerciaux prévus aux stratégies d'aménagement	14
Figure 6. Répartition provinciale de la régénération des coupes finales	17
Figure 7. Répartition régionale de la régénération des coupes finales.....	16
Figure 8. Répartition provinciale des possibilités forestières par composante territoriale	18
Figure 9. Répartition régionale des possibilités forestières par composante territoriale.	18
Figure 10. Répartition provinciale des possibilités forestières par grand groupe d'essences	20
Figure 11. Répartition régionale des possibilités forestières par grand groupe d'essences	20
Figure 12. Répartition provinciale des possibilités forestières par essence et groupe d'essences	22
Figure 13. Répartition régionale des possibilités forestières par essence et groupe d'essences	22
Figure 14. Âge moyen (années) et dimension des bois SEPM (dm ³ /tige) des peuplements récoltés en coupes finales.....	27
Figure 15. Répartition par région du budget provincial utilisé dans le calcul des possibilités forestières	28
Figure 16. Répartition par région et par type de travaux sylvicoles du budget provincial utilisé dans le calcul des possibilités forestières	30
Figure 17. Répartition par type de travaux sylvicoles du budget provincial utilisé dans le calcul des possibilités forestières	30
Figure 18. Répartition par région et par type de travaux sylvicoles du budget provincial utilisé dans le calcul des possibilités forestières (M\$)	31

Figure 19. Coût moyen à l'hectare des travaux sylvicoles commerciaux et non commerciaux associés aux stratégies d'aménagement de chaque région.....	32
Figure 20. Coût moyen par hectare (\$/ha) de forêt incluse au calcul pour réaliser la stratégie d'aménagement de chaque unité d'aménagement.....	33
Figure 21. Écart du coût moyen par hectare inclus de chaque unité d'aménagement par rapport à la moyenne provinciale pondérée (9,90 \$/ha)	34
Figure 22. Coût moyen par mètre cube de possibilité (\$/m ³) pour réaliser la stratégie d'aménagement de chaque unité d'aménagement	35
Figure 23. Écart du coût moyen par mètre cube de possibilité de chaque unité d'aménagement par rapport à la moyenne provinciale pondérée (6,59 \$/m ³)	36
Figure 24. Répartition des unités d'aménagement par classe de possibilité forestière unitaire (m ³ /ha/an).....	37
Figure 25. Répartition des unités d'aménagement par classe de productivité forestière.....	38
Figure 26. Taux de reboisement (%) des superficies récoltées en coupe finale	39
Figure 27. Coût moyen par hectare (\$/ha) inclus au calcul de la stratégie d'aménagement	40
Figure 28. Coût moyen par mètre cube de possibilité de la stratégie d'aménagement .	41
Figure 29. Répartition du territoire par unité d'aménagement	58
Figure 30. Répartition des superficies de travaux sylvicoles commerciaux prévus à la stratégie d'aménagement de chaque unité d'aménagement (%)	59
Figure 31. Répartition de la régénération des coupes finales par unité d'aménagement	60
Figure 32. Répartition des possibilités forestières selon les difficultés opérationnelles par unité d'aménagement.....	61
Figure 33. Répartition des possibilités forestières de chaque unité d'aménagement par grand groupe d'essences	62
Figure 34. Répartition des possibilités forestières de chaque unité d'aménagement par essence et groupe d'essences	63
Figure 35. Répartition par type de travaux sylvicoles du budget utilisé dans le calcul des possibilités forestières de chaque unité d'aménagement (M\$).....	64

Liste des tableaux

Tableau 1. Variables descriptives de la récolte prévue au calcul des possibilités forestières par région	24
Tableau 2. Résultats pour la région du Bas-Saint-Laurent (R01)	42
Tableau 3. Résultats pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (R02)	44
Tableau 4. Résultats pour la région de la Capitale-Nationale (R03).....	45
Tableau 5. Résultats pour la région de la Mauricie (R04)	46
Tableau 6. Résultats pour la région de l'Estrie (R05)	47
Tableau 7. Résultats pour la région de l'Outaouais (R07).....	48
Tableau 8. Résultats pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue (R08)	49
Tableau 9. Résultats pour la région de la Côte-Nord (R09)	50
Tableau 10. Résultats pour la région du Nord-du-Québec (R10)	51
Tableau 11. Résultats pour la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (R11).....	52
Tableau 12. Résultats pour la région de Chaudière-Appalaches (R12)	53
Tableau 13. Résultats pour la région de Lanaudière (R14).....	54
Tableau 14. Résultats pour la région des Laurentides (R15)	55
Tableau 15. Budgets régionaux disponibles par type de travaux sylvicoles.....	56
Tableau 16. Variables descriptives de la récolte prévue au calcul des possibilités forestières par unité d'aménagement.....	65

Liste des régions

01 – Bas-Saint-Laurent (2 UA)	09 – Côte-Nord (5 UA)
02 – Saguenay-Lac-Saint-Jean (4 UA)	10 – Nord-du-Québec (17 UA)
03 – Capitale-Nationale (3 UA)	11 – Gaspésie– Îles-de-la-Madeleine (3 UA)
04 – Mauricie (5 UA)	12 – Chaudière-Appalaches (2 UA)
05 – Estrie (1 UA)	14 – Lanaudière (1 UA)
07 – Outaouais (6 UA)	15 – Laurentides (3 UA)
08 – Abitibi-Témiscamingue (7 UA)	

Unités d'aménagement des périodes 2013-2018 et 2018-2023

Durant la période 2013-2018, le territoire forestier du domaine de l'État était composé de 71 unités d'aménagement. Ce nombre est toutefois passé à 59 unités d'aménagement pour la période 2018-2023 en raison de la fusion de plusieurs unités d'aménagement dans les régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Capitale-Nationale, de la Côte-Nord, de Chaudière-Appalaches, de Lanaudière et des Laurentides. Dans la majorité des cas, les fusions ont été créées en combinant les territoires de deux unités d'aménagement en une seule.

Le tableau qui suit présente les 71 unités d'aménagement de la période 2013-2018 et les 59 unités d'aménagement de la période 2018-2023. Certaines unités d'aménagement, valides lors de la période 2013-2018 (cases en jaune pâle), ont fait l'objet d'échange de superficies lors de leur fusion. Par exemple, une portion de l'unité d'aménagement 024-52 a été annexée à la nouvelle unité d'aménagement 023-71.

Dans le tableau suivant, les unités d'aménagement (UA) avant fusion, ayant fait l'objet d'un nouveau calcul des possibilités forestières pour 2018-2023 sont présentées en bleu et gras. Pour la période 2018-2023, les UA en gras sont celles ayant fait l'objet de fusion, celles qui sont en brun ont fait l'objet d'un nouveau CPF à l'échelle de l'UA fusionnée et celles en orange ont un nouveau CPF seulement pour une portion de l'UA fusionnée.

Régions	UA avant fusion	UA 2018-2023
01 – Bas-Saint-Laurent	011-51	011-71
	011-52	
	012-51	012-72
	012-52	
	012-53	
	012-54	
02- Saguenay-Lac-Saint-Jean	023-51	023-71
	023-52	
	024-51	024-71
	024-52	
	022-51	025-71
	025-51	
03 – Capitale-Nationale	027-51	027-51
	031-51	031-71
	031-52	
	031-53	031-53
04 - Mauricie	033-51	033-51
	026-51	026-51
	041-51	041-51
	042-51	042-51
	043-51	043-51
05 - Estrie	043-52	043-52
	051-51	051-51
	071-51	071-51
	071-52	071-52
	072-51	072-51
07 - Outaouais	073-51	073-51
	073-52	073-52
	074-51	074-51
	081-51	081-51
	081-52	081-52
08 – Abitibi-Témiscamingue	082-51	082-51
	083-51	083-51
	084-51	084-51
	084-62	084-62
	086-51	086-51
	093-51	093-51
09 – Côte-Nord	093-52	093-51
	094-51	094-71
	094-52	
	095-51	095-51
	097-51	097-51

Régions	UA avant fusion	UA 2018-2023
10 – Nord-du-québec	026-61	026-61
	026-62	026-62
	026-63	026-63
	026-64	026-64
	026-65	026-65
	026-66	026-66
	085-51	085-51 ¹
	085-62	085-62
	086-52	086-52
	086-63	086-63
	086-64	086-64
	086-65	086-65
	086-66	086-66
	087-51	087-51
	087-62	087-62
	087-63	087-63
	087-64	087-64
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	111-61	111-61
	112-62	112-62
	112-63	112-63
12 – Chaudière-Appalaches	034-51	034-51
	034-53	035-71
	035-51	
14 – Lanaudière	062-51	062-71
	062-52	
15 - Laurentides	061-51	061-51
	061-52	064-71
	064-51	
	064-52	064-52

¹ Les possibilités forestières de l'unité d'aménagement 085-51 sont modifiées depuis le 1^{er} avril 2020 en raison de la création d'une forêt de proximité.

Répartition du territoire aux fins du calcul des possibilités forestières

La carte élaborée pour produire le calcul des possibilités forestières correspond à un périmètre qui contient l'unité d'aménagement et les autres tenures (terres fédérales, territoires forestiers résiduels, aires protégées, etc.). Le territoire à l'intérieur du périmètre est réparti selon les quatre catégories suivantes :

- Les superficies retenues pour le calcul des possibilités forestières sont celles où l'aménagement forestier est permis;
- Les superficies improductives sont celles où la forêt ne peut pas s'établir naturellement. Elles incluent, entre autres, les plans d'eau ainsi que les dénudés secs et les dénudés humides;
- Les superficies exclues de l'unité d'aménagement sont principalement les territoires forestiers résiduels qui font l'objet d'un calcul des possibilités forestières distinct. Elles contiennent aussi les territoires sous juridiction fédérale;
- Les superficies incluses dans le portrait des territoires mais exclues de la récolte comprennent les aires protégées, les pentes de plus de 40 %, les sites de protection d'espèces menacées, etc. Bien qu'elles ne contribuent pas aux possibilités forestières, ces superficies sont utilisées pour produire le portrait des enjeux d'aménagement écosystémique de l'unité d'aménagement.

Figure 2. Répartition provinciale du territoire aux fins du calcul des possibilités

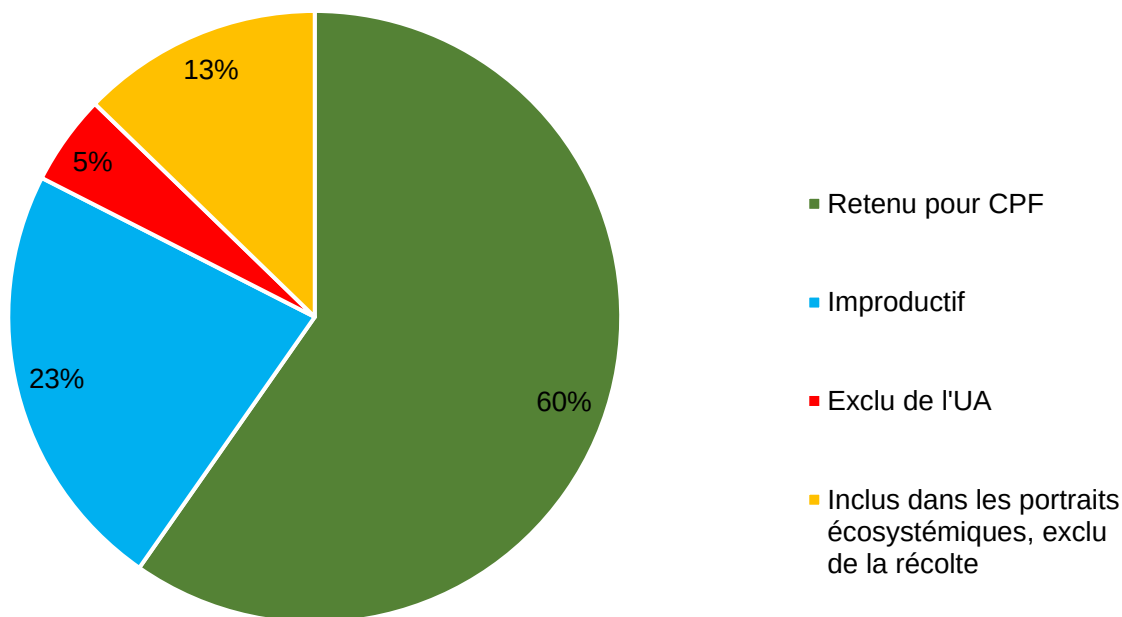
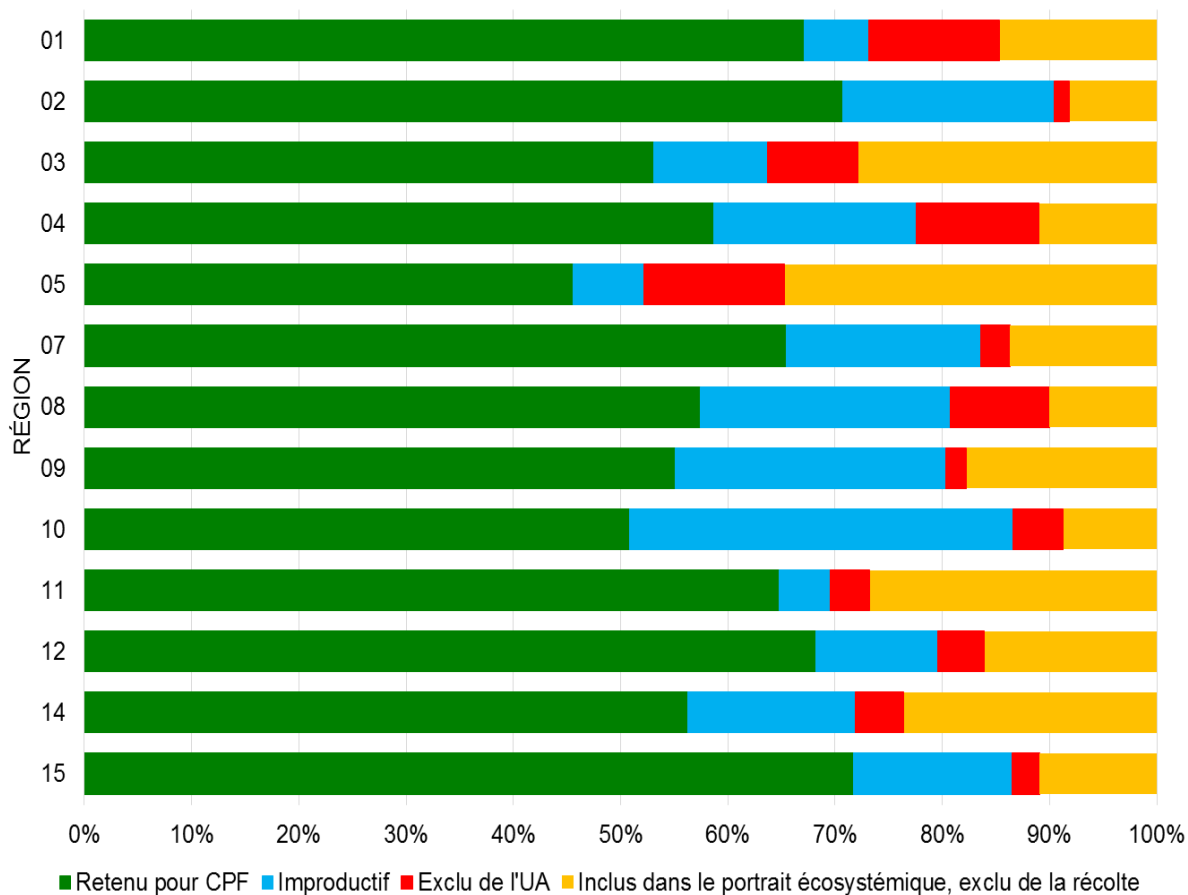


Figure 3. Répartition régionale du territoire aux fins du calcul des possibilités forestières



Traitements sylvicoles commerciaux

Les travaux sylvicoles commerciaux sont ceux où une récolte des bois est prévue. Les coupes finales regroupent les coupes de forte intensité où l'on prévoit la régénération d'une nouvelle forêt et à l'inverse, les coupes partielles, dont les éclaircies, sont des coupes où seule une partie du peuplement est récoltée.

Figure 4. Répartition provinciale des traitements sylvicoles commerciaux prévus aux stratégies d'aménagement

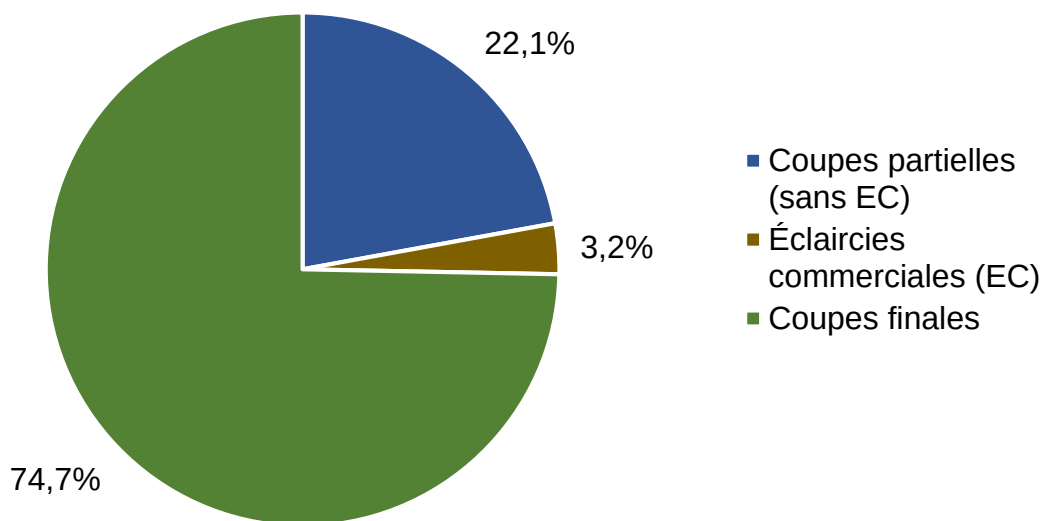
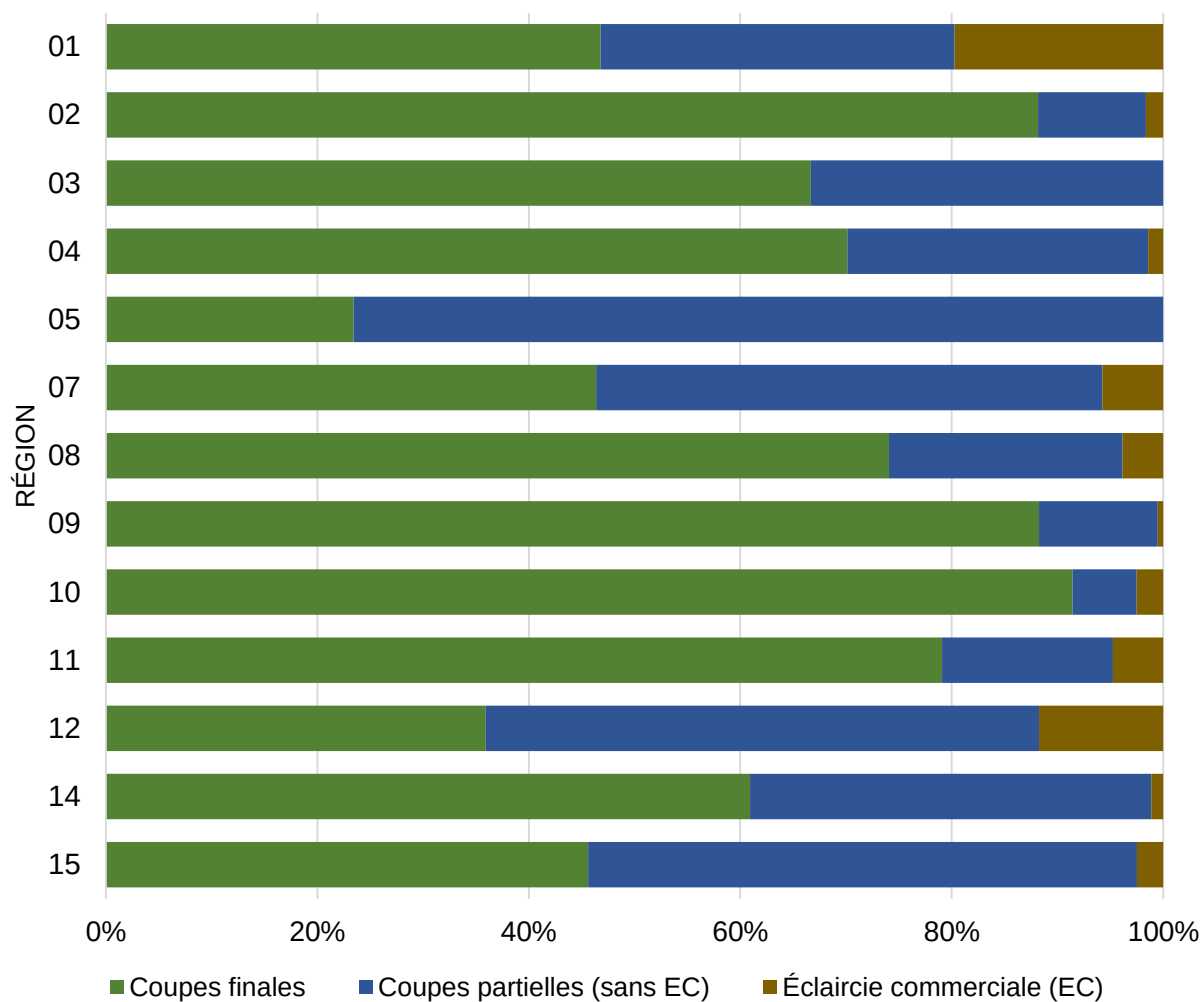


Figure 5. Répartition régionale des traitements sylvicoles commerciaux prévus aux stratégies d'aménagement



Reboisement des coupes finales

Les types de reboisement sont divisés selon un gradient d'intensité (plus intense au moins intense) soit la ligniculture, la plantation intensive, la plantation de base et finalement le regarni.

La ligniculture est la culture intensive d'arbres en plantation de courte révolution en vue d'obtenir le maximum de rendement de matière ligneuse. La plantation intensive consiste à reboiser 2 000 plants à l'hectare et où il est également prévu d'effectuer une éclaircie commerciale quelques années avant la coupe finale. La plantation de base consiste à reboiser 1 600 plants à l'hectare et ne prévoit pas d'éclaircie commerciale avant la coupe finale. Dans tous les types de plantations, la maîtrise de la végétation concurrente y est assurée par des dégagements en bas âge lorsque nécessaire. De son côté, le regarni est un traitement qui consiste à planter des arbres pour combler les espaces où la régénération naturelle est insuffisante pour assurer la densité adéquate du peuplement futur.

La figure ci-dessous présente également les superficies régénérées naturellement. Ces dernières correspondent aux parterres de coupe qui sont régénérés naturellement après la récolte.

Figure 6. Répartition provinciale de la régénération des coupes finales

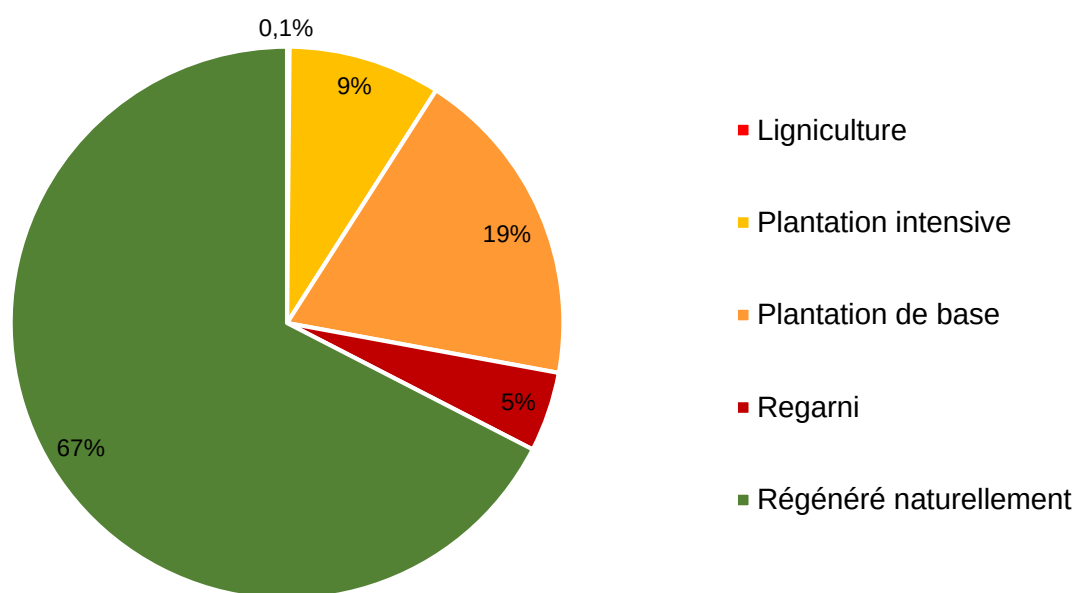
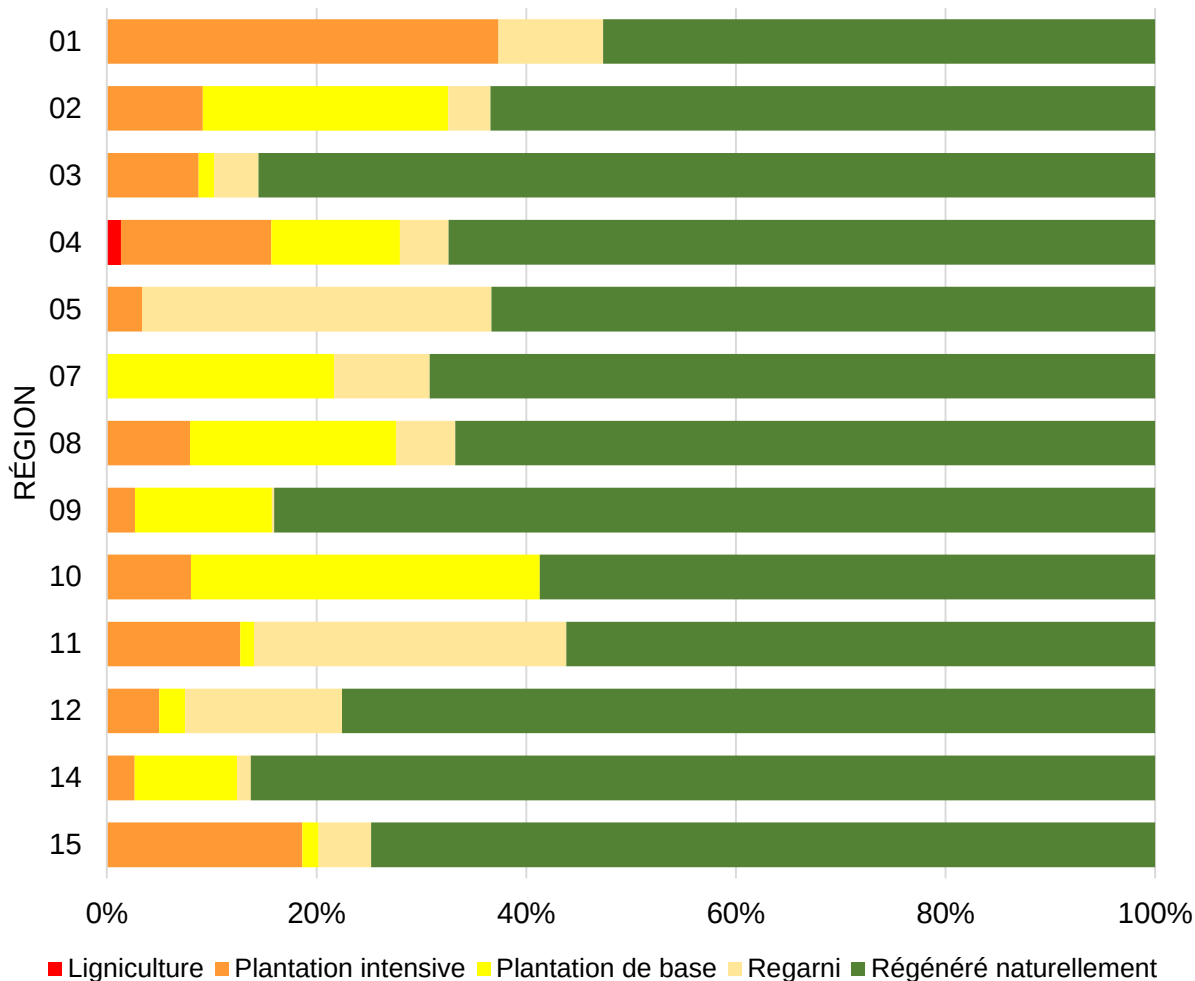


Figure 7. Répartition régionale de la régénération des coupes finales



Caractérisation des possibilités forestières selon la difficulté opérationnelle

Les possibilités forestières comprennent des récoltes qui présentent des niveaux de difficultés variables. Cette section illustre la répartition des possibilités forestières selon différentes catégories de composantes territoriales.

Les territoires fauniques structurés comprennent l'ensemble des territoires créés pour la conservation et la mise en valeur de la faune tels que les pourvoiries à droits exclusifs, les zones d'exploitation contrôlées et les réserves fauniques. Dans ces territoires, des restrictions telles que l'arrêt des activités de récolte pendant la période de la chasse, ou la restriction des coupes finales dans les endroits dédiés aux activités de pêche et de récréation représentent une difficulté opérationnelle accrue.

Les paysages sensibles sont les territoires dont la qualité visuelle doit être préservée lors des interventions forestières. Ils sont déterminés par ce qui est visible à partir d'une structure ou d'un site d'intérêt, en fonction de la topographie.

Les peuplements orphelins sont constitués de forêts morcelées, de séparateurs de blocs de récolte et de blocs résiduels de coupe mosaïque. Une forêt morcelée est un peuplement forestier de petite superficie qui a été délaissé lors des opérations forestières des années précédentes.

Les lisières boisées sont des corridors de végétation d'une largeur de 20 mètres laissés en tout temps en bordure des cours d'eau et de certains sites récréatifs. Le seul aménagement pouvant être réalisé dans ces lisières est la coupe partielle lorsque la densité du couvert forestier initial est supérieure à 60 % (densité A et B).

Les pentes fortes sont les superficies présentant des inclinaisons variant entre 31 % et 40 %.

La section « Autres » comprend toutes les autres composantes territoriales qui pourraient occasionner des contraintes à l'exploitation forestière, telles que les objectifs de protection locaux et régionaux, les sommets enclavés, les peuplements trop faiblement stockés, les ravages de cerfs de Virginie et toutes autres superficies présentant des difficultés d'opérabilité (terrain, économique et autre).

Les sections de territoire désignées comme « sans contrainte » sont l'ensemble des superficies n'ayant aucun élément décrit précédemment.

Figure 8. Répartition provinciale des possibilités forestières par composante territoriale

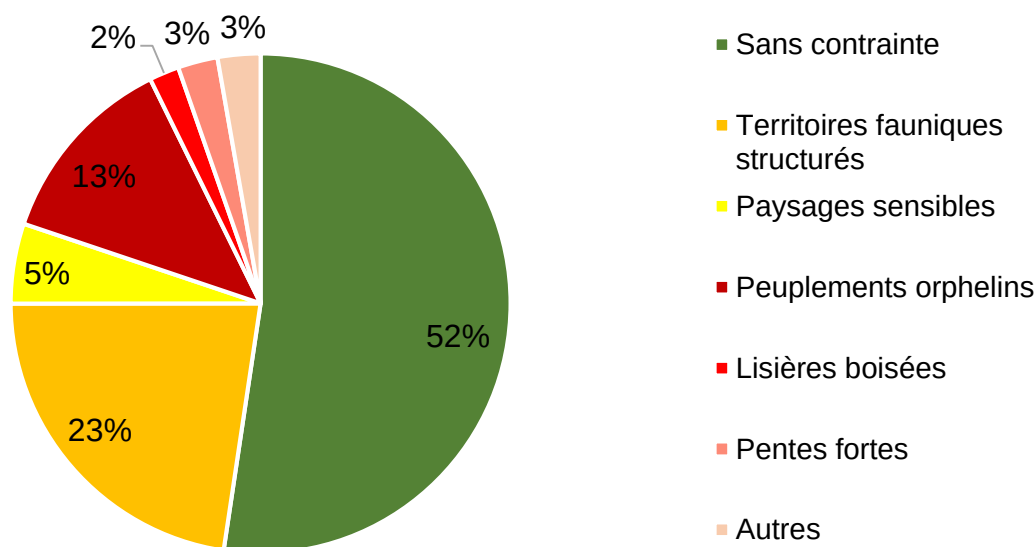
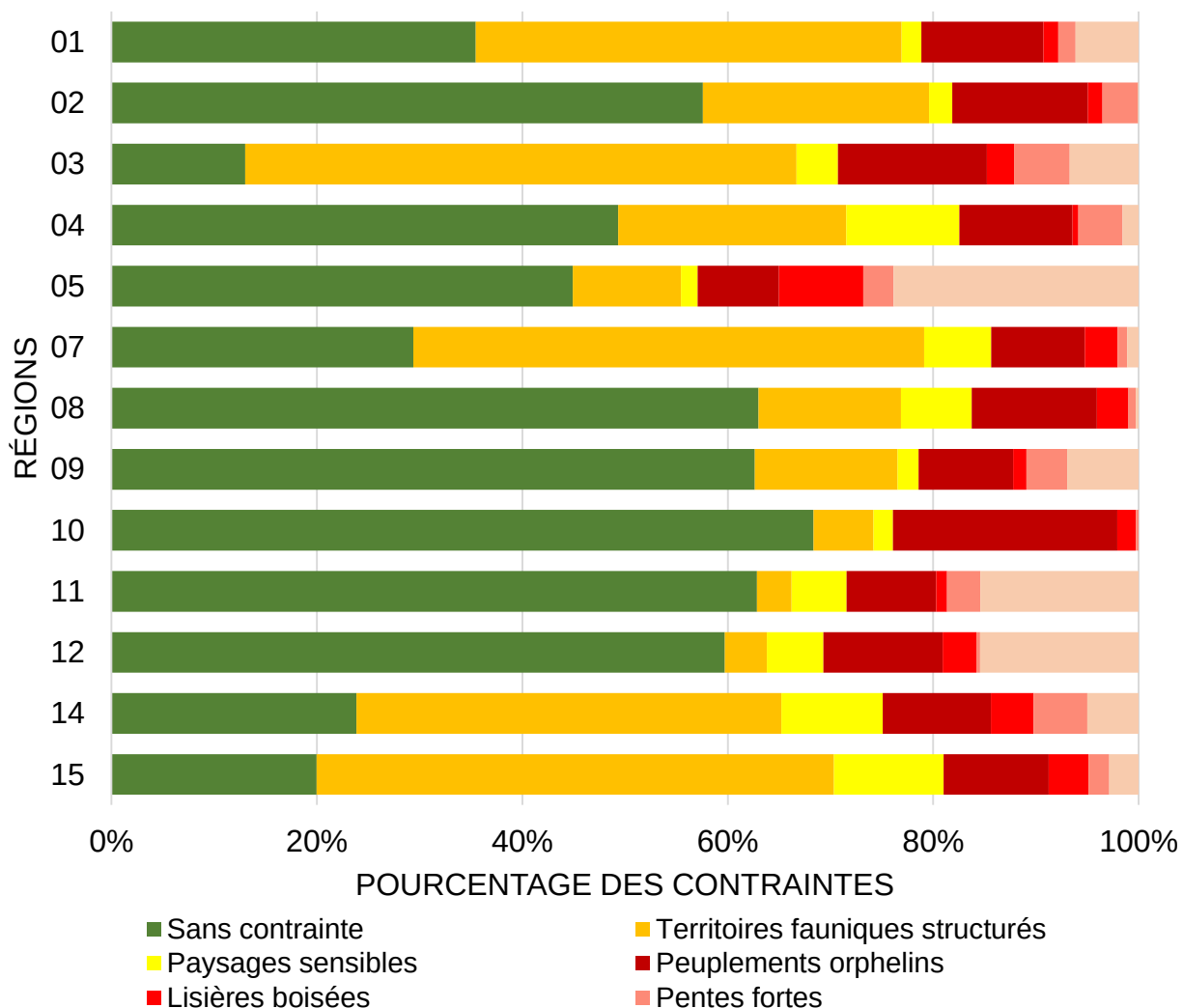


Figure 9. Répartition régionale des possibilités forestières par composante territoriale



Répartition des possibilités forestières par grand groupe d'essences

Le grand groupe d'essences résineux inclut le groupe d'essences SEPM soit le sapin, les épinettes, le pin gris et les mélèzes ainsi que le thuya, la pruche et les pins rouge et blanc.

Le grand groupe des feuillus tolérants comprend l'ensemble des arbres à feuilles caduques qui sont tolérants à l'ombre. Il inclut l'érable à sucre, l'érable rouge, le bouleau jaune ainsi que tous les autres feuillus durs (hêtre, chênes, tilleul, frênes, cerisiers, ostryer, etc.).

Les feuillus intolérants sont des essences pionnières intolérantes à l'ombre. Ce grand groupe d'essences comprend le bouleau à papier et les peupliers.

Figure 10. Répartition provinciale des possibilités forestières par grand groupe d'essences

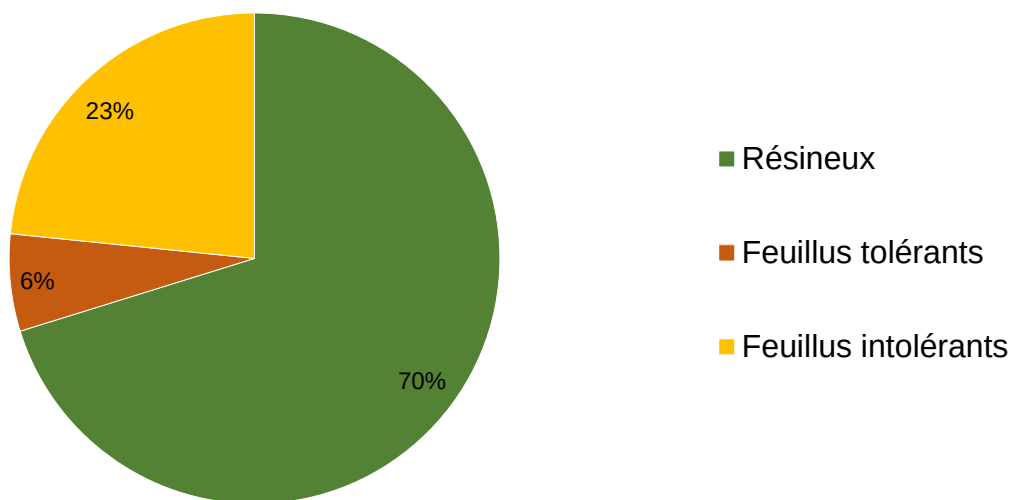
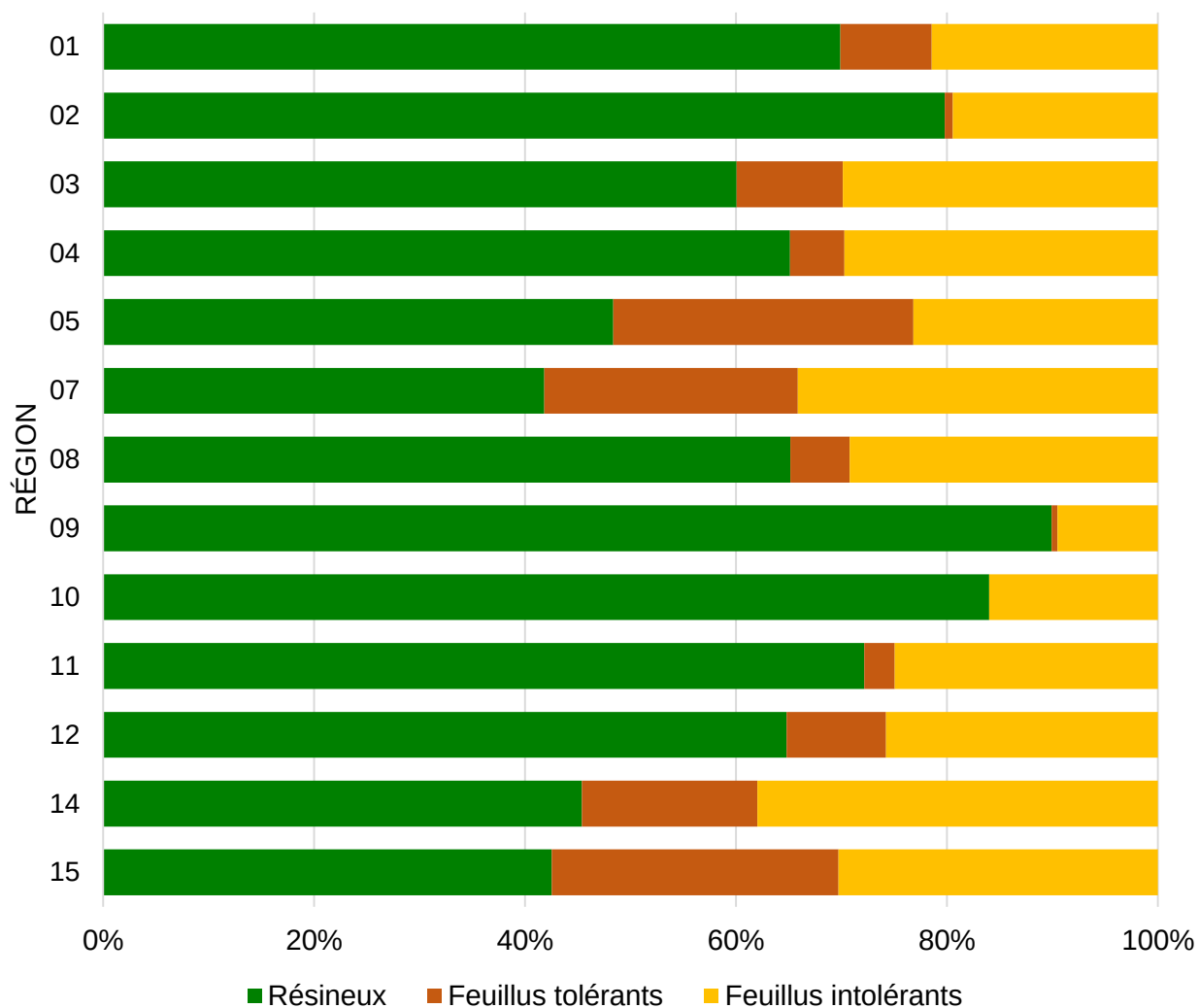


Figure 11. Répartition régionale des possibilités forestières par grand groupe d'essences



Répartition des possibilités forestières par essence et groupe d'essences

Dans cette section, les possibilités forestières sont présentées de façon plus détaillée tel qu'elles sont présentées dans les fiches et les rapports de détermination sur le site Internet du Bureau du forestier en chef. Toutefois, le thuya, la pruche et les pins blanc et rouge ont été regroupés dans la catégorie « Autres résineux »

Figure 12. Répartition provinciale des possibilités forestières par essence et groupe d'essences

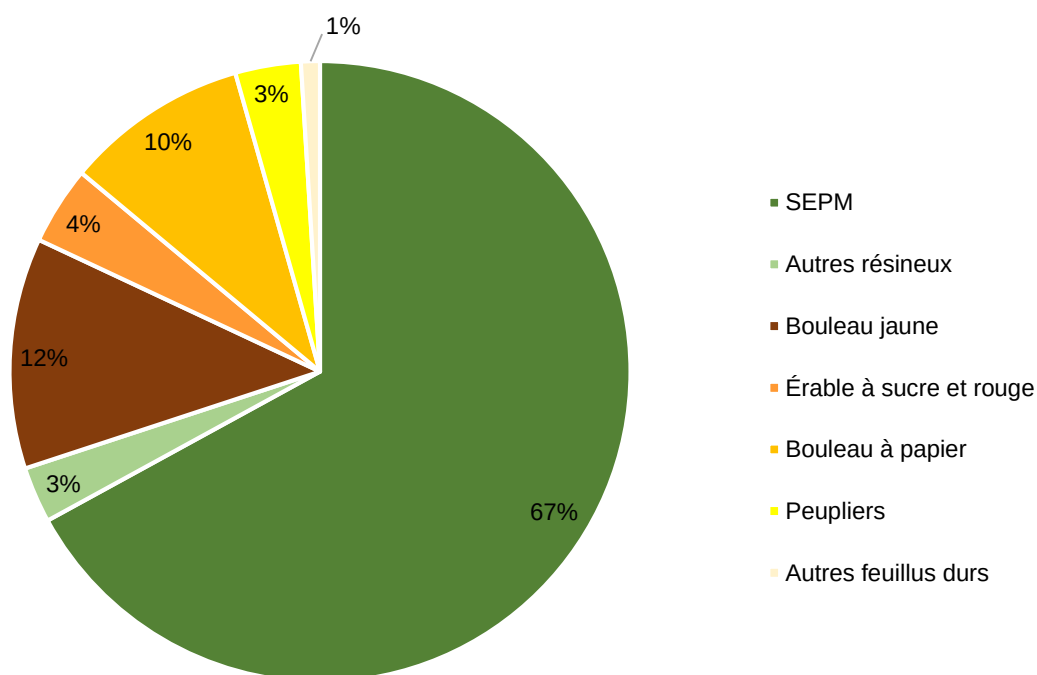
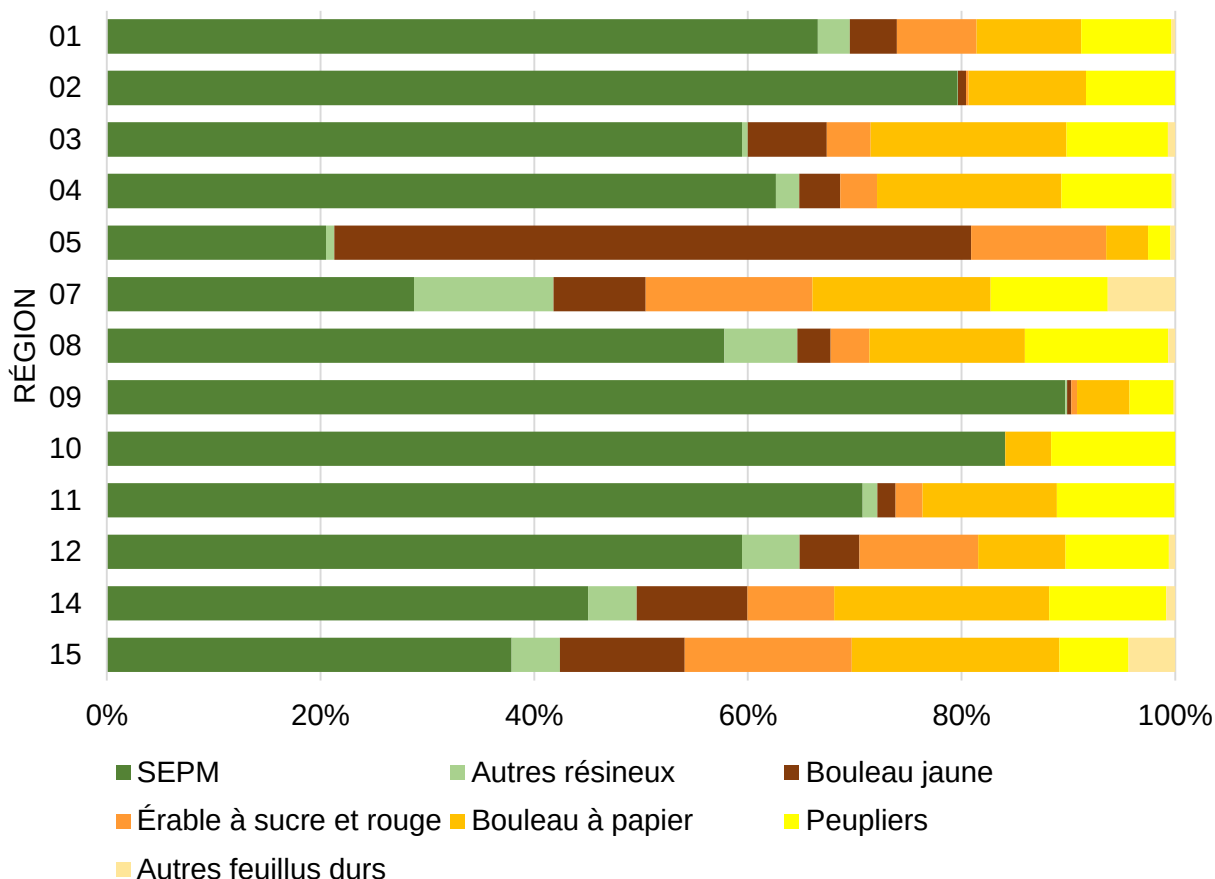


Figure 13. Répartition régionale des possibilités forestières par essence et groupe d'essences



Variables descriptives de la récolte prévue au calcul des possibilités forestières

Le tableau 1 présente les variables forestières liées à la récolte prévue au calcul des possibilités forestières. Le cycle moyen, la rotation moyenne et le prélèvement moyen sont des données qui ont été produites seulement pour les nouveaux calculs des possibilités réalisés en 2018-2023. Ainsi, ces variables forestières ne sont pas disponibles pour les unités d'aménagement n'ayant pas fait l'objet d'un nouveau calcul pour 2018-2023.

Le cycle moyen représente le nombre d'années pour retourner récolter une même superficie ou un peuplement donné. Il représente donc la moyenne pondérée des rotations moyennes des coupes partielles et de l'âge moyen des peuplements récoltés en coupes finales. Il est calculé sur la base de l'ensemble des coupes réalisées au cours de l'horizon de simulation (150 ans). La rotation moyenne des coupes partielles est calculée sur les 70 premières années de l'horizon de simulation et l'âge moyen des peuplements récoltés en coupes finales est calculé sur les 25 premières années de l'horizon de simulation.

Tableau 1. Variables descriptives de la récolte prévue au calcul des possibilités forestières par région

01 – Bas-Saint-Laurent		
Cycle moyen de récolte (années)		71
Coupes partielles	Rotation moyenne (années)	29
	Prélèvement moyen (%)	32
	Surface terrière moyenne avant coupe (m ² /ha)	34
Coupes finales	Âge moyen des peuplements (années)	79
	Volume moyen toutes essences (m ³ /ha)	206
	Dimension des bois SEPM (dm ³ /tige)	184
02 – Saguenay-Lac-Saint-Jean		
Cycle moyen de récolte (années)		ND ²
Coupes partielles	Rotation moyenne (années)	ND
	Prélèvement moyen (%)	ND
	Surface terrière moyenne avant coupe (m ² /ha)	17 ³
Coupes finales	Âge moyen des peuplements (années)	113 ³
	Volume moyen toutes essences (m ³ /ha)	100 ³
	Dimension des bois SEPM (dm ³ /tige)	112
03 – Capitale-Nationale		
Cycle moyen de récolte (années)		ND
Coupes partielles	Rotation moyenne (années)	ND
	Prélèvement moyen (%)	ND
	Surface terrière moyenne avant coupe (m ² /ha)	16
Coupes finales	Âge moyen des peuplements (années)	91
	Volume moyen toutes essences (m ³ /ha)	104
	Dimension des bois SEPM (dm ³ /tige)	109
04 – Mauricie		
Cycle moyen de récolte (années)		53
Coupes partielles	Rotation moyenne (années)	31
	Prélèvement moyen (%)	37
	Surface terrière moyenne avant coupe (m ² /ha)	31
Coupes finales	Âge moyen des peuplements (années)	95
	Volume moyen toutes essences (m ³ /ha)	154
	Dimension des bois SEPM (dm ³ /tige)	145
05 – Estrie		
Cycle moyen de récolte (années)		55
Coupes partielles	Rotation moyenne (années)	33
	Prélèvement moyen (%)	33
	Surface terrière moyenne avant coupe (m ² /ha)	27
Coupes finales	Âge moyen des peuplements (années)	85
	Volume moyen toutes essences (m ³ /ha)	165
	Dimension des bois SEPM (dm ³ /tige)	150

² Abréviation lorsque les données ne sont pas disponibles.

³ Les moyennes sont calculées uniquement sur la base des données provenant de l'UA 025-71. Les données des autres UA ne sont pas disponibles.

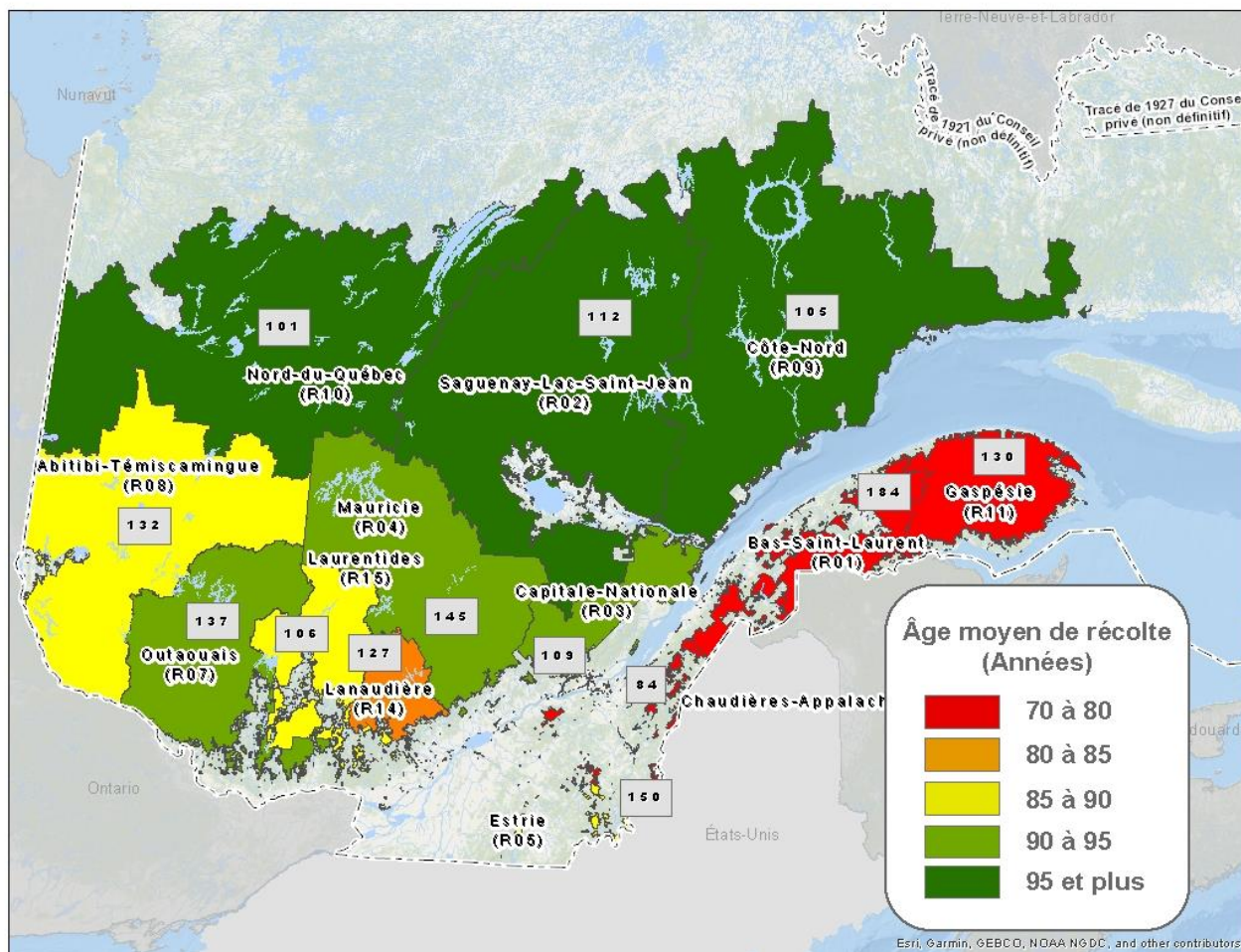
07 – Outaouais		
Cycle moyen de récolte (années)		ND
Coupes partielles	Rotation moyenne (années)	ND
	Prélèvement moyen (%)	ND
	Surface terrière moyenne avant coupe (m ² /ha)	15
Coupes finales	Âge moyen des peuplements (années)	92
	Volume moyen toutes essences (m ³ /ha)	104
	Dimension des bois SEPM (dm ³ /tige)	137
08 – Abitibi-Témiscamingue		
Cycle moyen de récolte (années)		40
Coupes partielles	Rotation moyenne (années)	19
	Prélèvement moyen (%)	20
	Surface terrière moyenne avant coupe (m ² /ha)	25
Coupes finales	Âge moyen des peuplements (années)	87
	Volume moyen toutes essences (m ³ /ha)	132
	Dimension des bois SEPM (dm ³ /tige)	132
09 – Côte-Nord		
Cycle moyen de récolte (années)		ND
Coupes partielles	Rotation moyenne (années)	ND
	Prélèvement moyen (%)	ND
	Surface terrière moyenne avant coupe (m ² /ha)	19 ⁴
Coupes finales	Âge moyen des peuplements (années)	134 ⁴
	Volume moyen toutes essences (m ³ /ha)	104 ⁴
	Dimension des bois SEPM (dm ³ /tige)	105 ⁴
10 – Nord-du-Québec		
Cycle moyen de récolte (années)		11
Coupes partielles	Rotation moyenne (années)	4
	Prélèvement moyen (%)	6
	Surface terrière moyenne avant coupe (m ² /ha)	17
Coupes finales	Âge moyen des peuplements (années)	115
	Volume moyen toutes essences (m ³ /ha)	98
	Dimension des bois SEPM (dm ³ /tige)	101
11 – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		
Cycle moyen de récolte (années)		ND
Coupes partielles	Rotation moyenne (années)	ND
	Prélèvement moyen (%)	ND
	Surface terrière moyenne avant coupe (m ² /ha)	26
Coupes finales	Âge moyen des peuplements (années)	73
	Volume moyen toutes essences (m ³ /ha)	153
	Dimension des bois SEPM (dm ³ /tige)	130
12 – Chaudière-Appalaches		
Cycle moyen de récolte (années)		ND
Coupes partielles	Rotation moyenne (années)	ND
	Prélèvement moyen (%)	ND

⁴ Les moyennes pondérées sont calculées uniquement sur les bases de données des UA 094-71, 095-51 et 097-51, les données des autres UA n'étant pas disponibles.

	Surface terrière moyenne avant coupe (m ² /ha)	16 ⁵
Coupes finales	Âge moyen des peuplements (années)	79 ⁵
	Volume moyen toutes essences (m ³ /ha)	97 ⁵
	Dimension des bois SEPM (dm ³ /tige)	84 ⁵
14 – Lanaudière		
	Cycle moyen de récolte (années)	ND
Coupes partielles	Rotation moyenne (années)	ND
	Prélèvement moyen (%)	ND
	Surface terrière moyenne avant coupe (m ² /ha)	16
Coupes finales	Âge moyen des peuplements (années)	83
	Volume moyen toutes essences (m ³ /ha)	107
	Dimension des bois SEPM (dm ³ /tige)	127
15 – Laurentides		
	Cycle moyen de récolte (années)	2
Coupes partielles	Rotation moyenne (années)	2
	Prélèvement moyen (%)	1
	Surface terrière moyenne avant coupe (m ² /ha)	14
Coupes finales	Âge moyen des peuplements (années)	88
	Volume moyen toutes essences (m ³ /ha)	100
	Dimension des bois SEPM (dm ³ /tige)	106

⁵ Les moyennes pondérées sont calculées uniquement sur la base des données provenant de l'UA 035-71, les données de l'autre UA n'étant pas disponibles.

Figure 14. Âge moyen (années) et dimension des bois SEPM (dm³/tige) des peuplements récoltés en coupes finales⁶

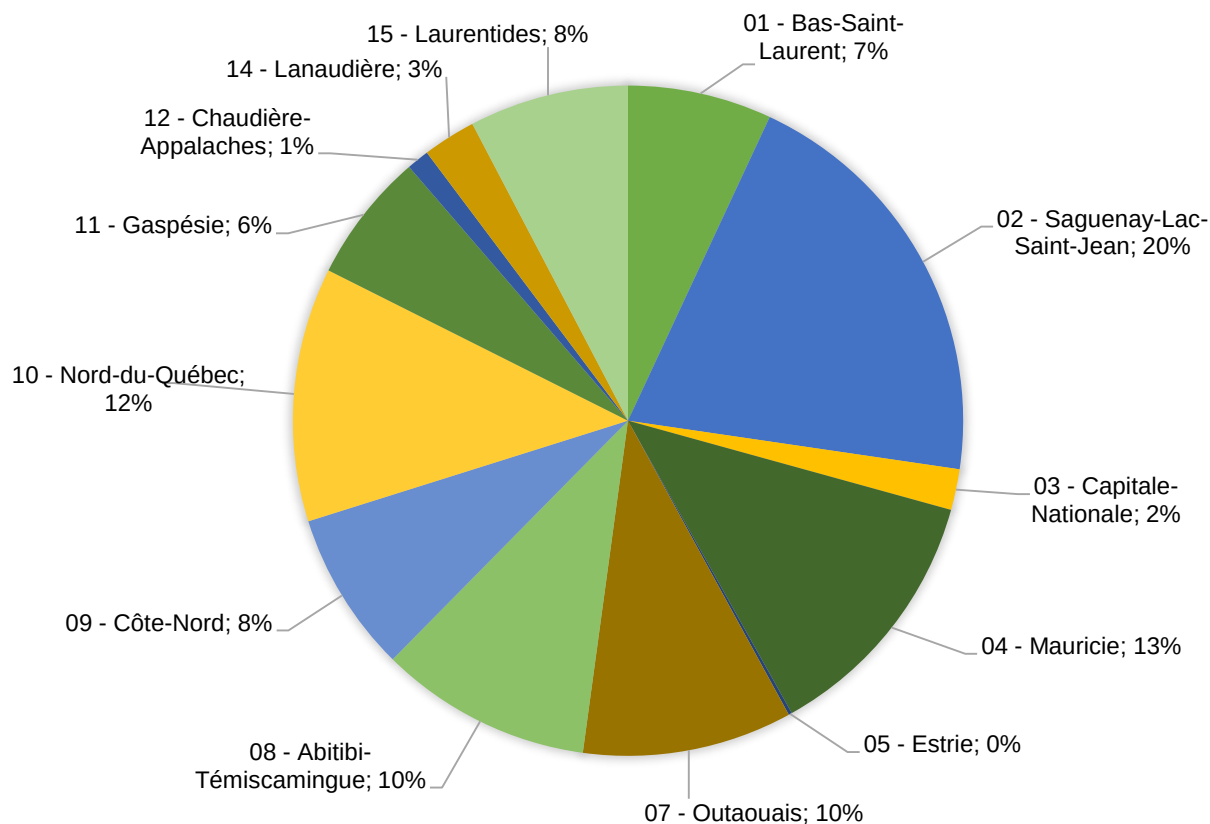


⁶ La dimension des bois SEPM présentée dans les encadrés blancs est en décimètre cube par tige (dm³/tige).

Répartition par région du budget provincial utilisé dans le calcul des possibilités forestières

Cette section présente l'utilisation du budget provincial dédié à l'aménagement des forêts du domaine de l'État. La répartition du budget provincial par région et par type de travaux sylvicoles est illustrée de différentes façons. Les premières figures illustrent la répartition du budget en pourcentage et les figures suivantes présentent cette répartition en dollars.

Figure 15. Répartition par région du budget provincial utilisé dans le calcul des possibilités forestières



Types de travaux sylvicoles

Les travaux sylvicoles sont répartis en quatre types de travaux : la récolte, le reboisement, l'éducation des peuplements et la préparation de terrain.

Les travaux de récolte aussi appelés travaux sylvicoles commerciaux incluent l'ensemble des coupes finales et des coupes partielles. Les coupes partielles incluent les coupes progressives régulière et irrégulière ainsi que les coupes de jardinage et d'amélioration. Les coupes finales quant à elles, incluent les coupes avec protection de la régénération et des sols (CPRS), les coupes avec protection des petites tiges marchandes (CPPTM) et les coupes avec réserves de semenciers (CRS).

Les trois autres types de travaux sylvicoles sont le reboisement, l'éducation des peuplements et la préparation de terrain. Les travaux de reboisement incluent les plantations de base et intensive, la ligniculture ainsi que le regarni. Les travaux d'éducation incluent le nettoyage, l'éclaircie pré-commerciale, l'éclaircie commerciale, le dégagement et l'élagage. Finalement, les travaux de préparation de terrain incluent les scarifiages partiel et en plein. Le scarifiage consiste à perturber la couche d'humus ainsi que la basse végétation afin de mélanger la matière organique et à exposer ou à rendre meuble le sol minéral.

Figure 16. Répartition par région et par type de travaux sylvicoles du budget provincial utilisé dans le calcul des possibilités forestières

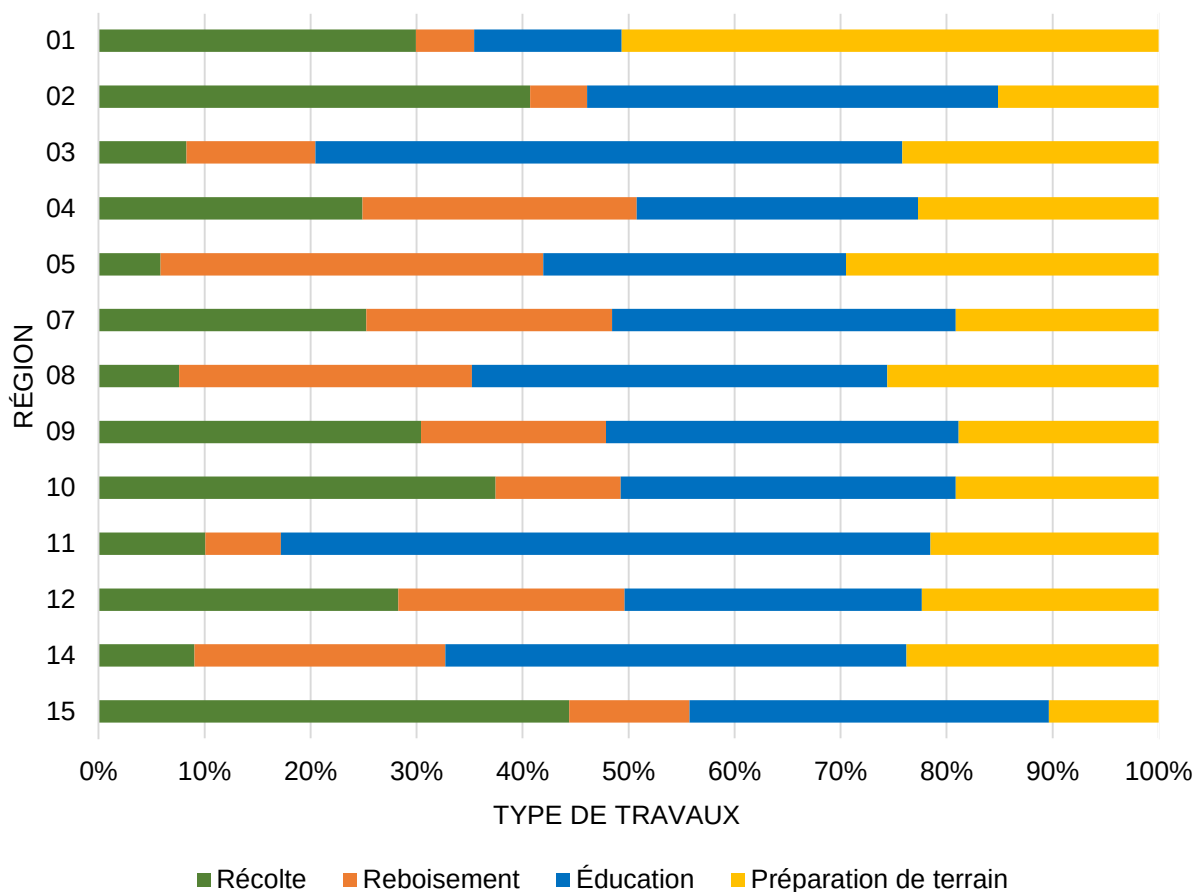


Figure 17. Répartition par type de travaux sylvicoles du budget provincial utilisé dans le calcul des possibilités forestières

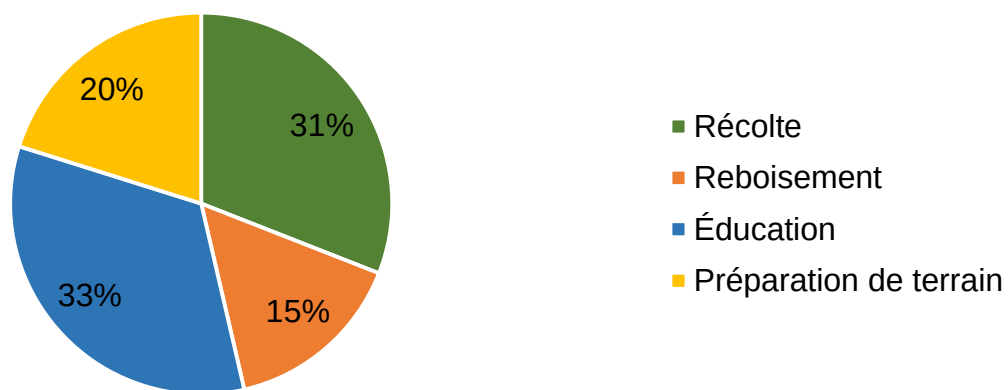
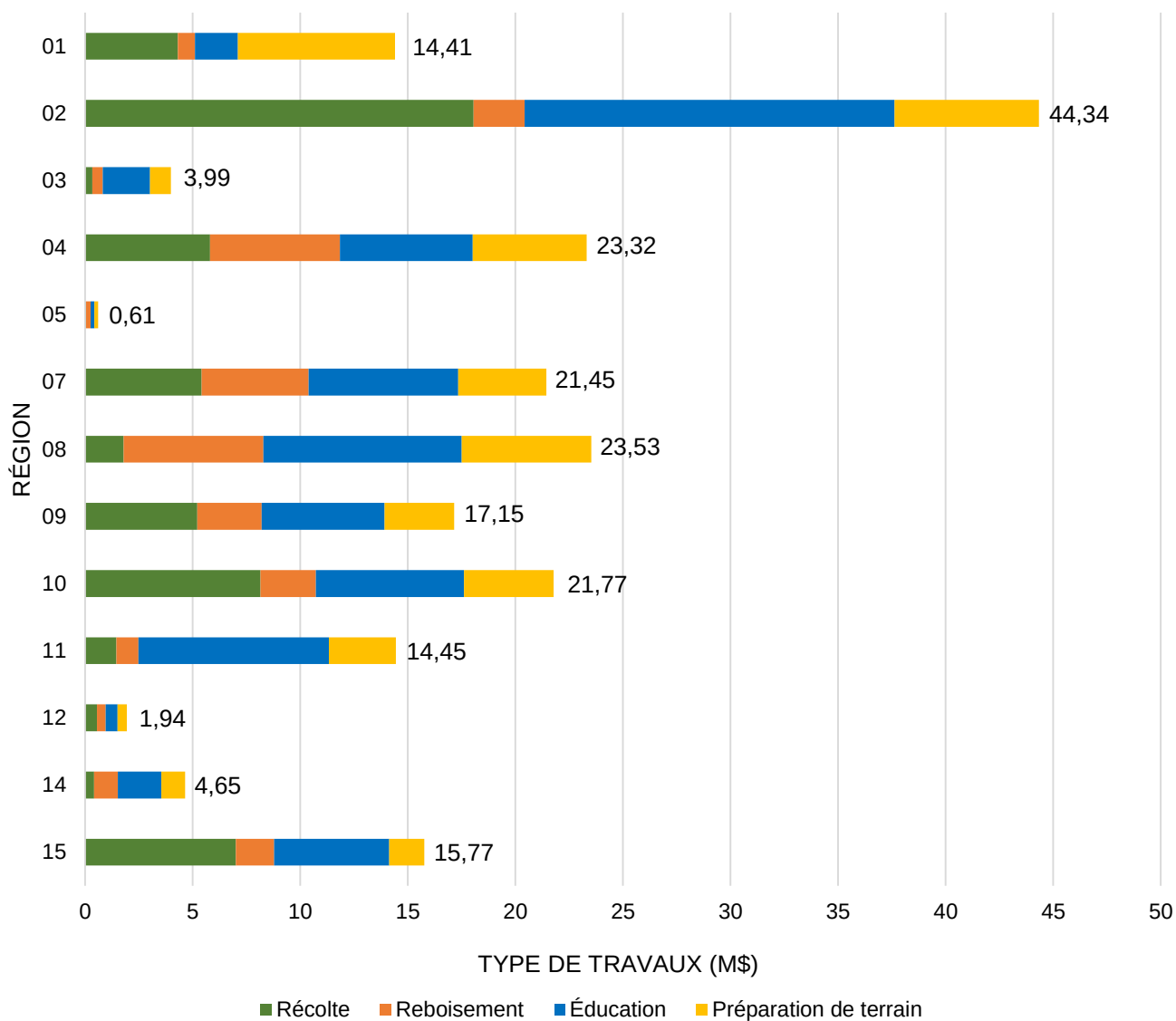


Figure 18. Répartition par région et par type de travaux sylvicoles du budget provincial utilisé dans le calcul des possibilités forestières



Coût des travaux sylvicoles

Dans le cadre du calcul des possibilités forestières, une limite budgétaire par unité d'aménagement est utilisée. Le coût de l'ensemble des travaux sylvicoles retenus par le modèle de calcul ne peut pas excéder cette limite budgétaire.

Cette section présente le coût moyen par hectare et par mètre cube des travaux sylvicoles prévus à la stratégie d'aménagement retenue dans le calcul des possibilités forestières. Les coûts moyens par hectare et par mètre cube des travaux sylvicoles commerciaux et non commerciaux sont présentés distinctement.

Les traitements sylvicoles commerciaux sont l'ensemble des coupes finales et des coupes partielles mais n'incluent pas les éclaircies commerciales. Aucun coût n'est utilisé pour la coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS) puisque ce traitement n'est pas financé par le budget dédié à l'aménagement forestier.

Les traitements sylvicoles non commerciaux sont les activités de reboisement, les travaux d'éducation des peuplements ainsi que de préparation de terrain.

Figure 19. Coût moyen à l'hectare des travaux sylvicoles commerciaux et non commerciaux associés aux stratégies d'aménagement de chaque région

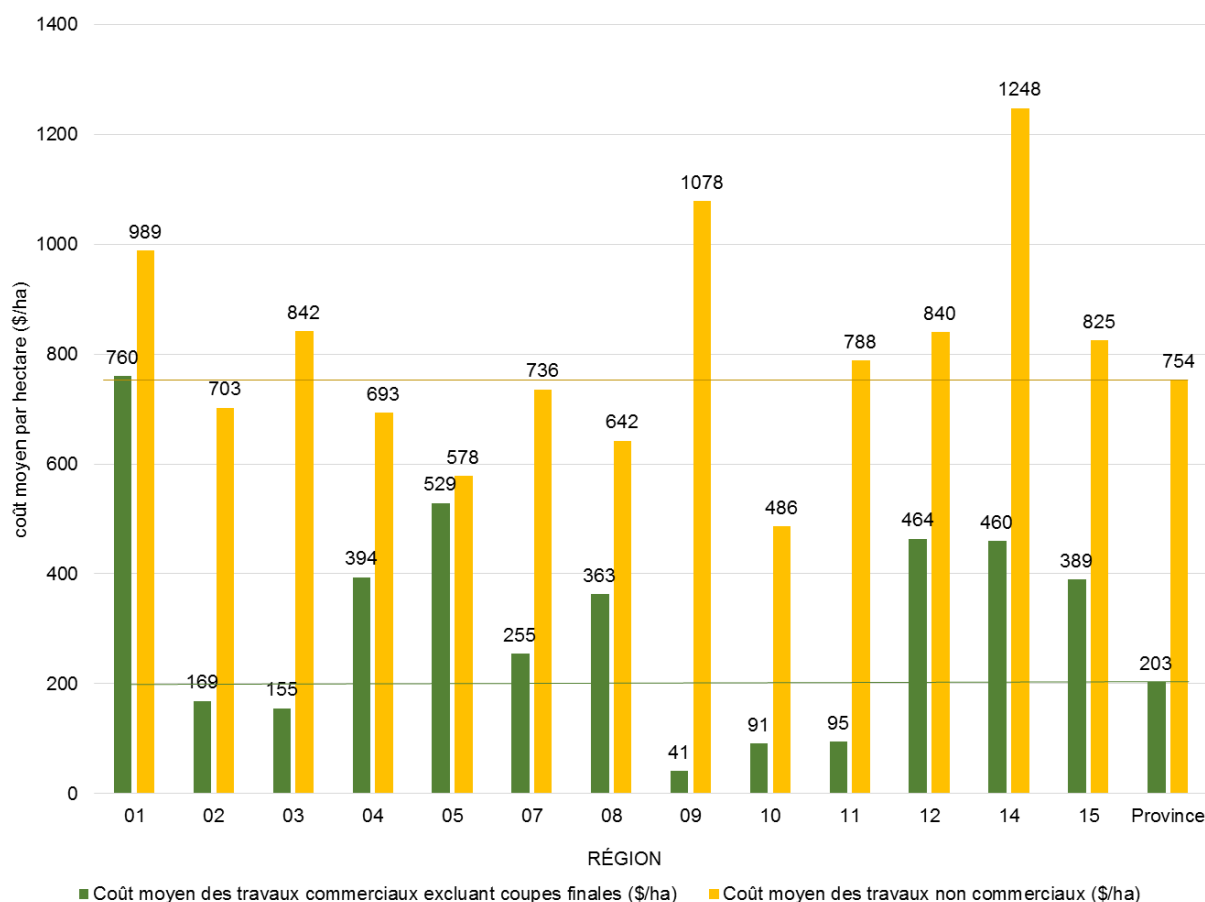
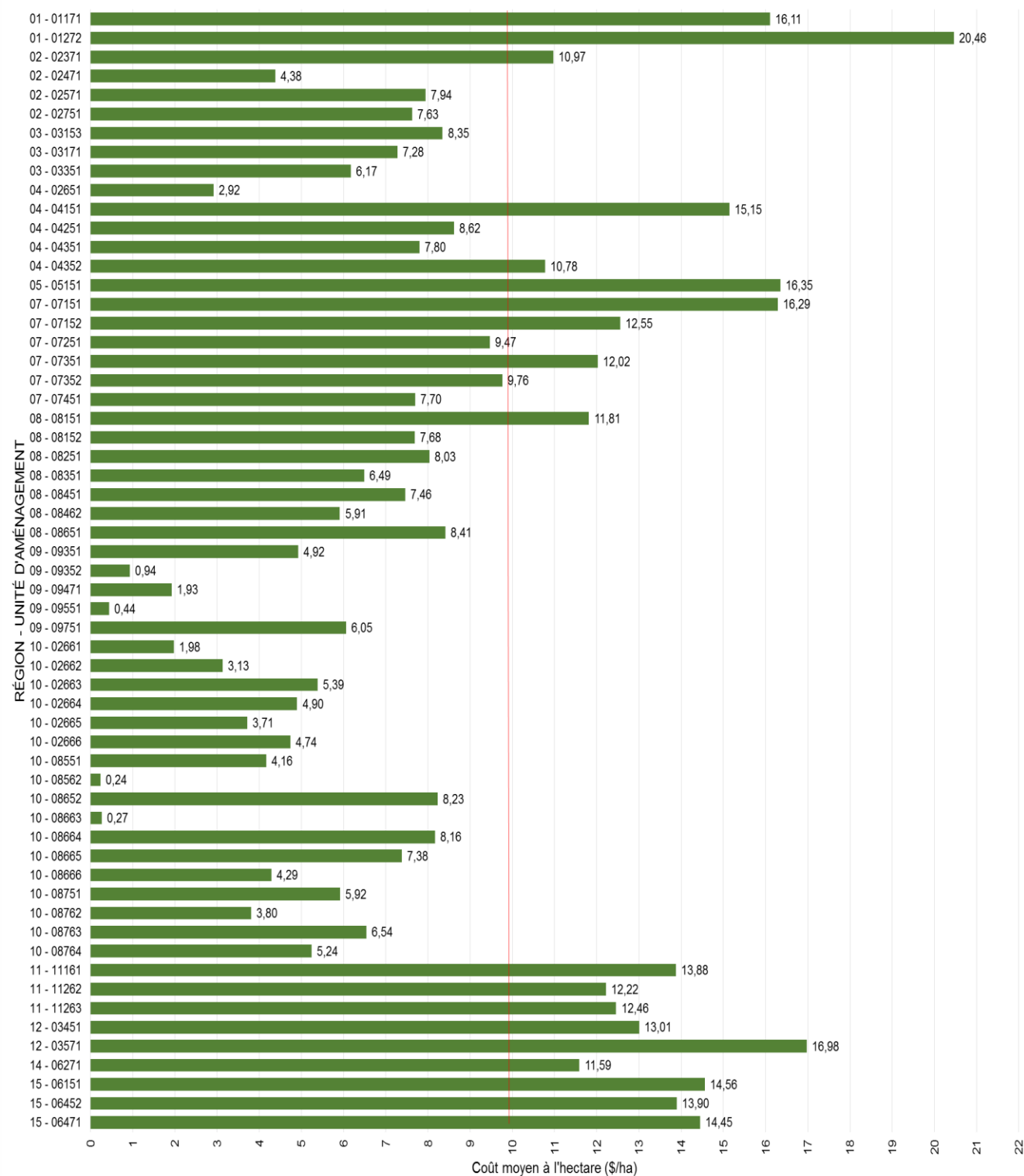


Figure 20. Coût moyen par hectare (\$/ha) de forêt incluse au calcul pour réaliser la stratégie d'aménagement de chaque unité d'aménagement⁷



⁷ La ligne rouge correspond à la moyenne provinciale pondérée (9,90 \$/ha).

La figure 21 présente les mêmes données que la figure 19 sous une forme qui illustre l'écart du coût unitaire (\$/ha) pour la réalisation de la stratégie d'aménagement de chaque unité d'aménagement par rapport à la moyenne provinciale.

Figure 21. Écart du coût moyen par hectare inclus de chaque unité d'aménagement par rapport à la moyenne provinciale pondérée (9,90 \$/ha)

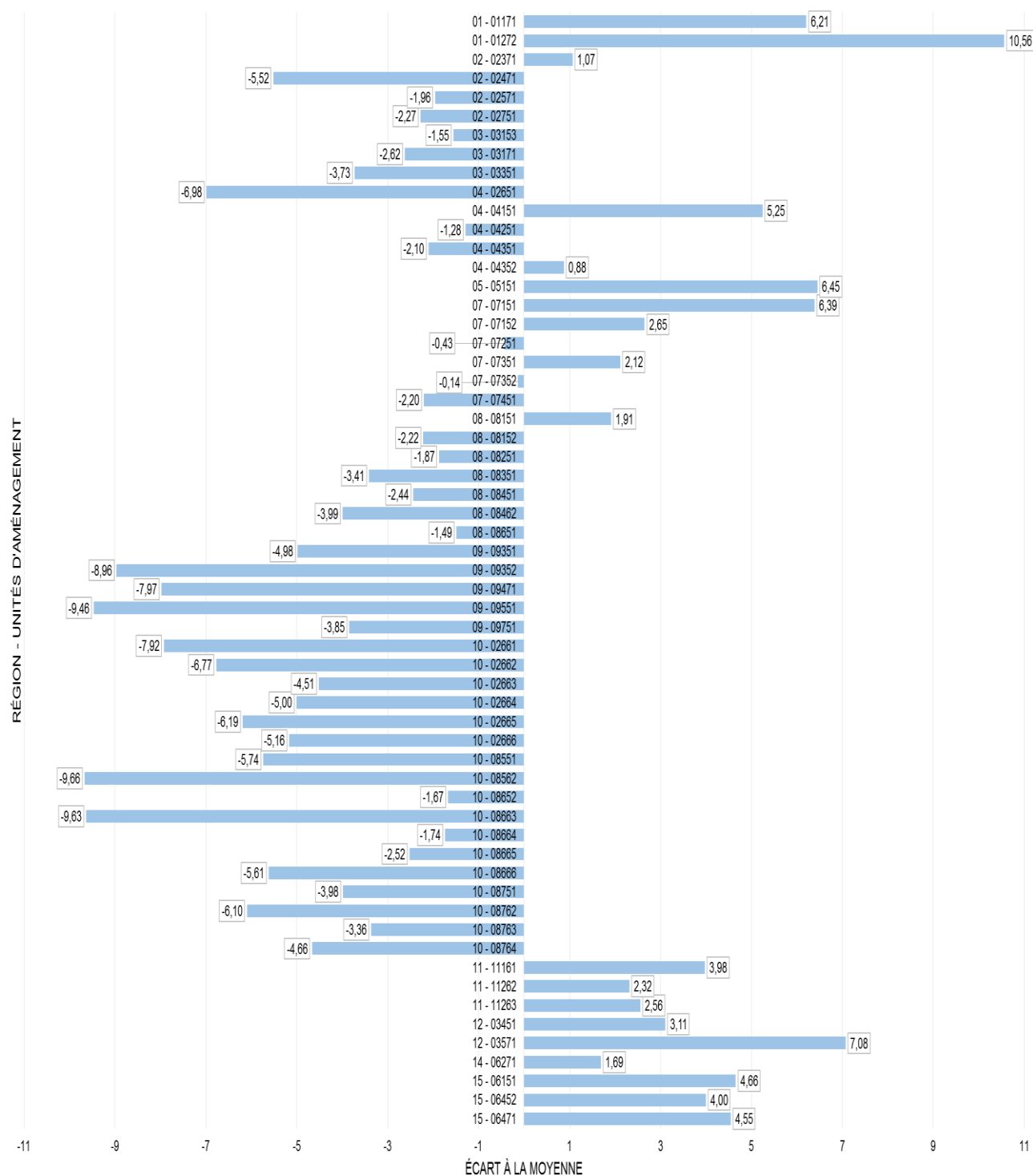
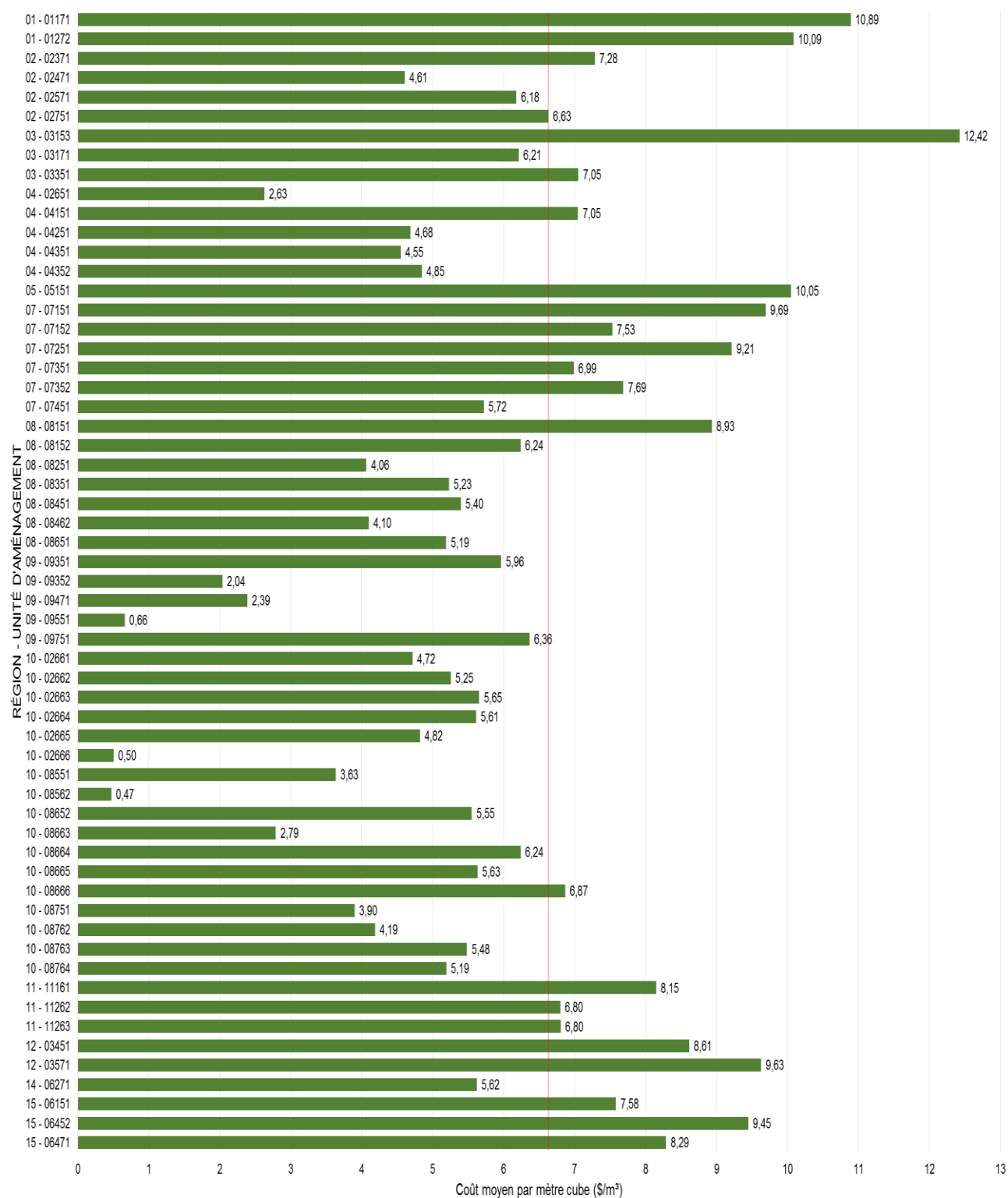


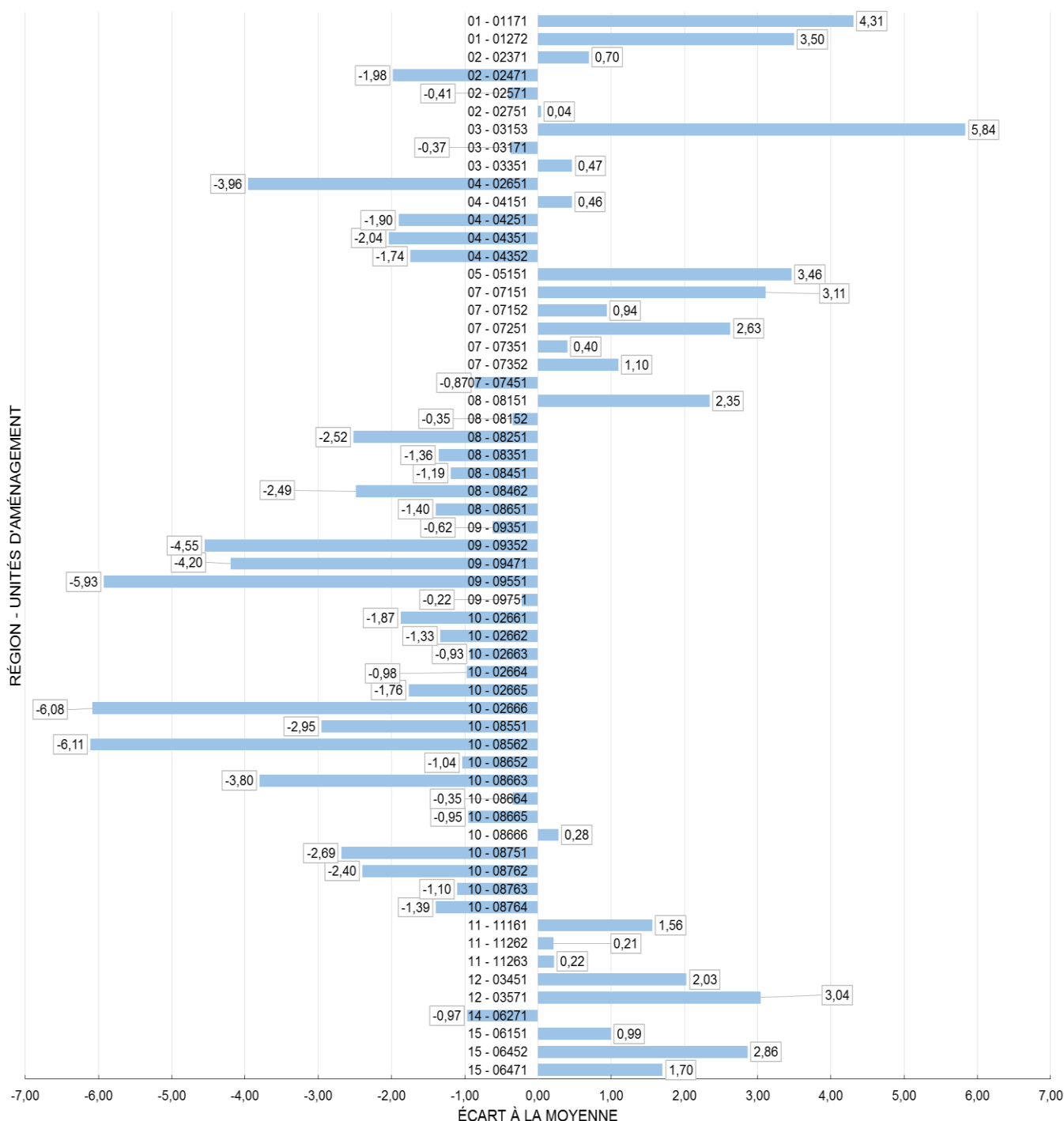
Figure 22. Coût moyen par mètre cube de possibilité (\$/m³) pour réaliser la stratégie d'aménagement de chaque unité d'aménagement⁸



⁸ La ligne rouge correspond à la moyenne pondérée (6,59 \$/m³).

La figure 23 présente les mêmes données que la figure 21 sous une forme qui illustre mieux l'écart du coût moyen par mètre cube (\$/m³) pour la réalisation de la stratégie d'aménagement de chaque unité d'aménagement par rapport à la moyenne provinciale.

Figure 23. Écart du coût moyen par mètre cube de possibilité de chaque unité d'aménagement par rapport à la moyenne provinciale pondérée (6,59 \$/m³)



Cartographie

Cette section illustre des informations forestières liées au calcul des possibilités forestières sous la forme d'une cartographie thématique des unités d'aménagement de la province.

Figure 24. Répartition des unités d'aménagement par classe de possibilité forestière unitaire (m³/ha/an)

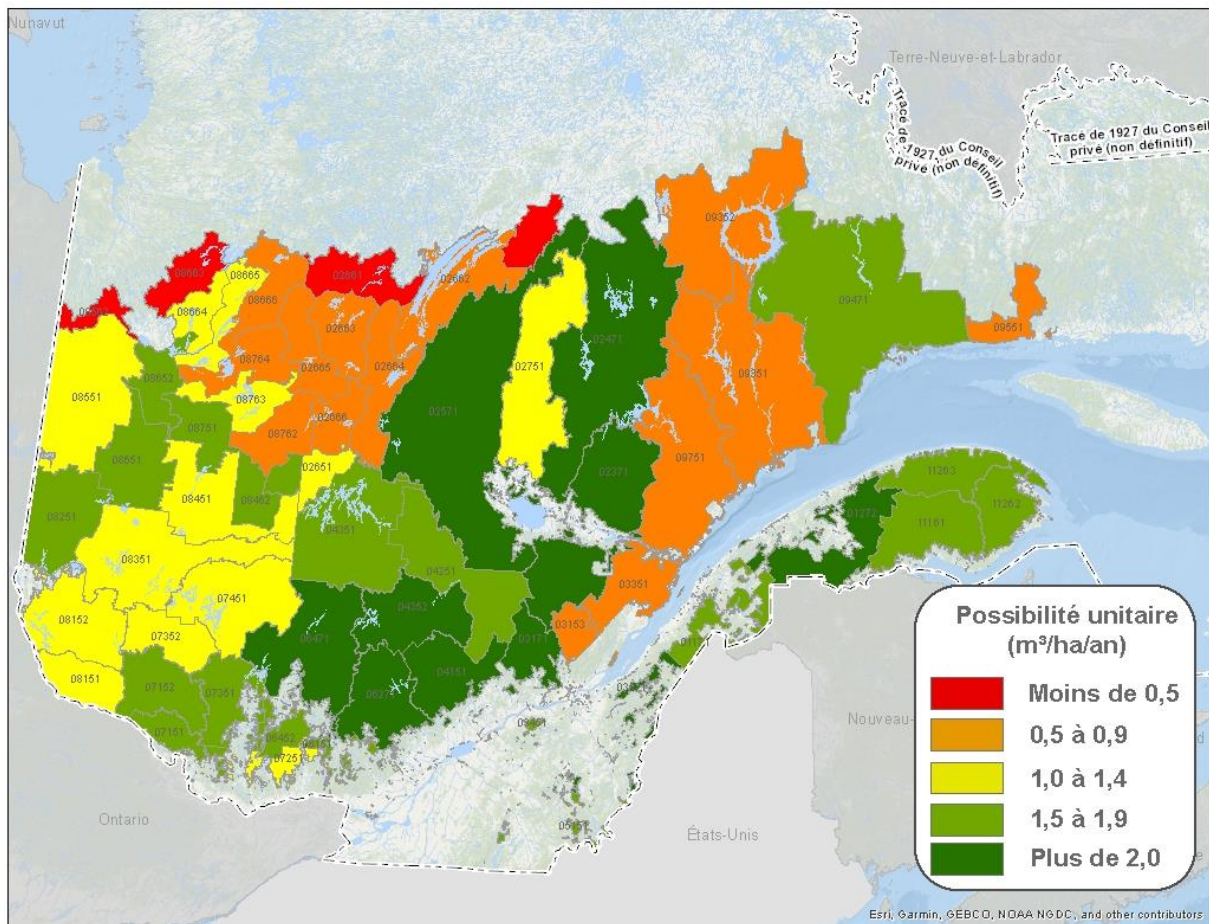


Figure 25. Répartition des unités d'aménagement par classe de productivité forestière

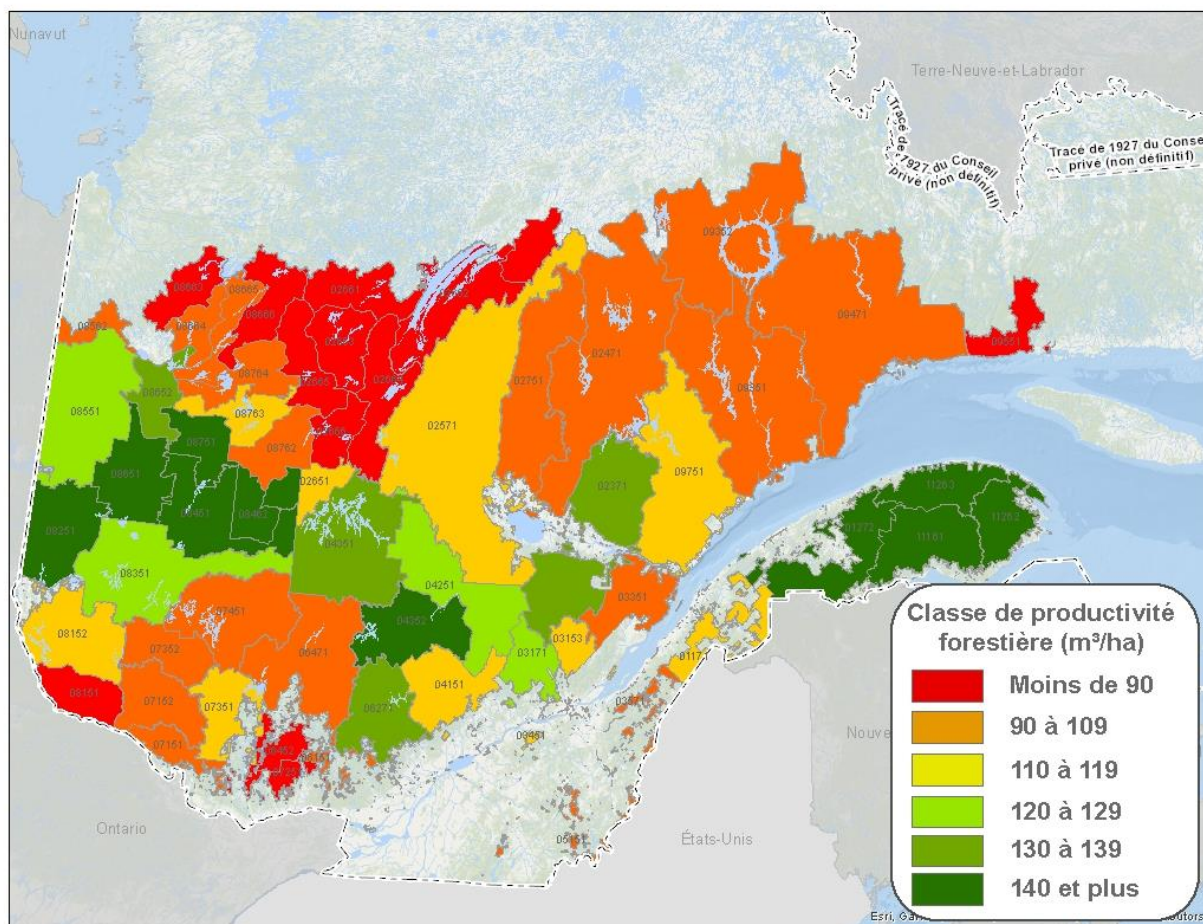


Figure 26. Taux de reboisement (%) des superficies récoltées en coupe finale

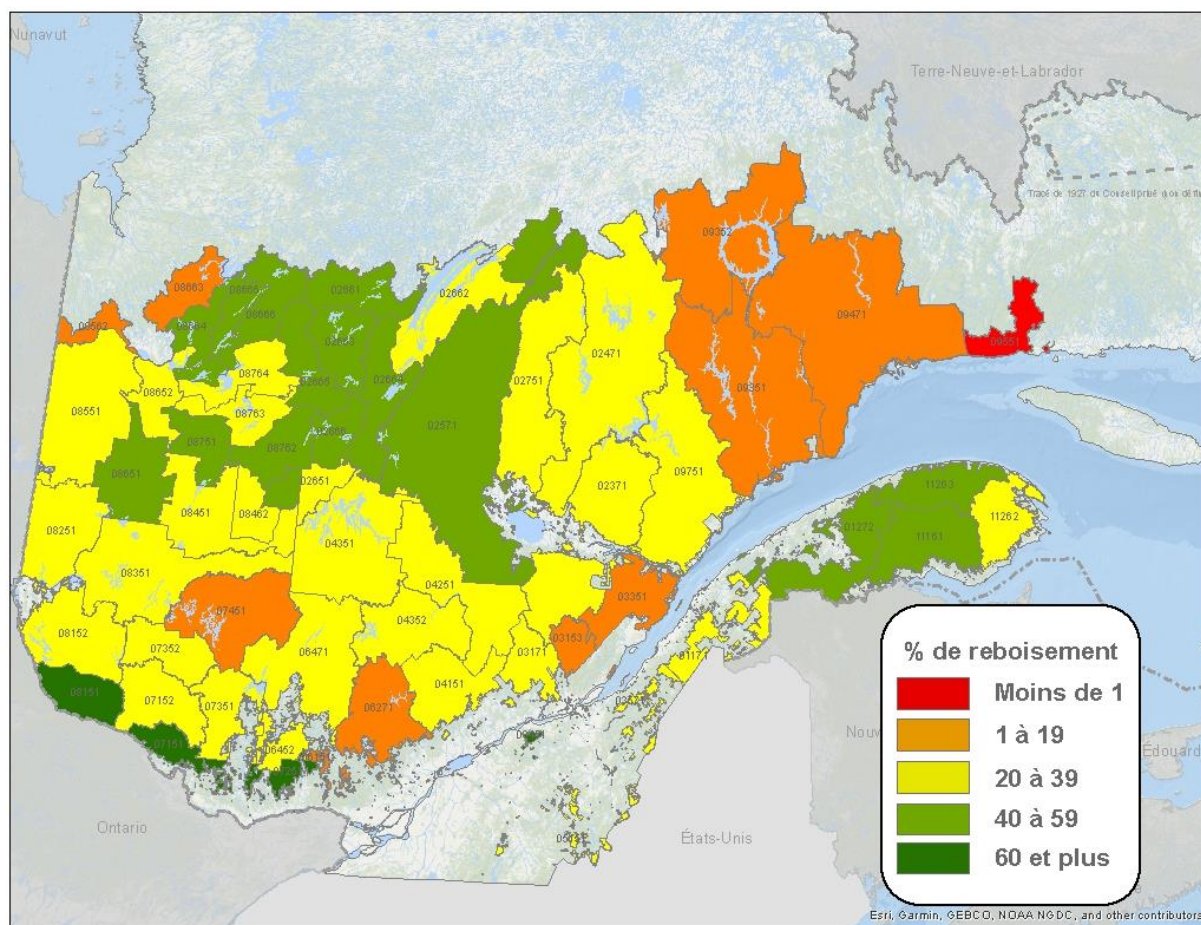


Figure 27. Coût moyen par hectare inclus au calcul de la stratégie d'aménagement

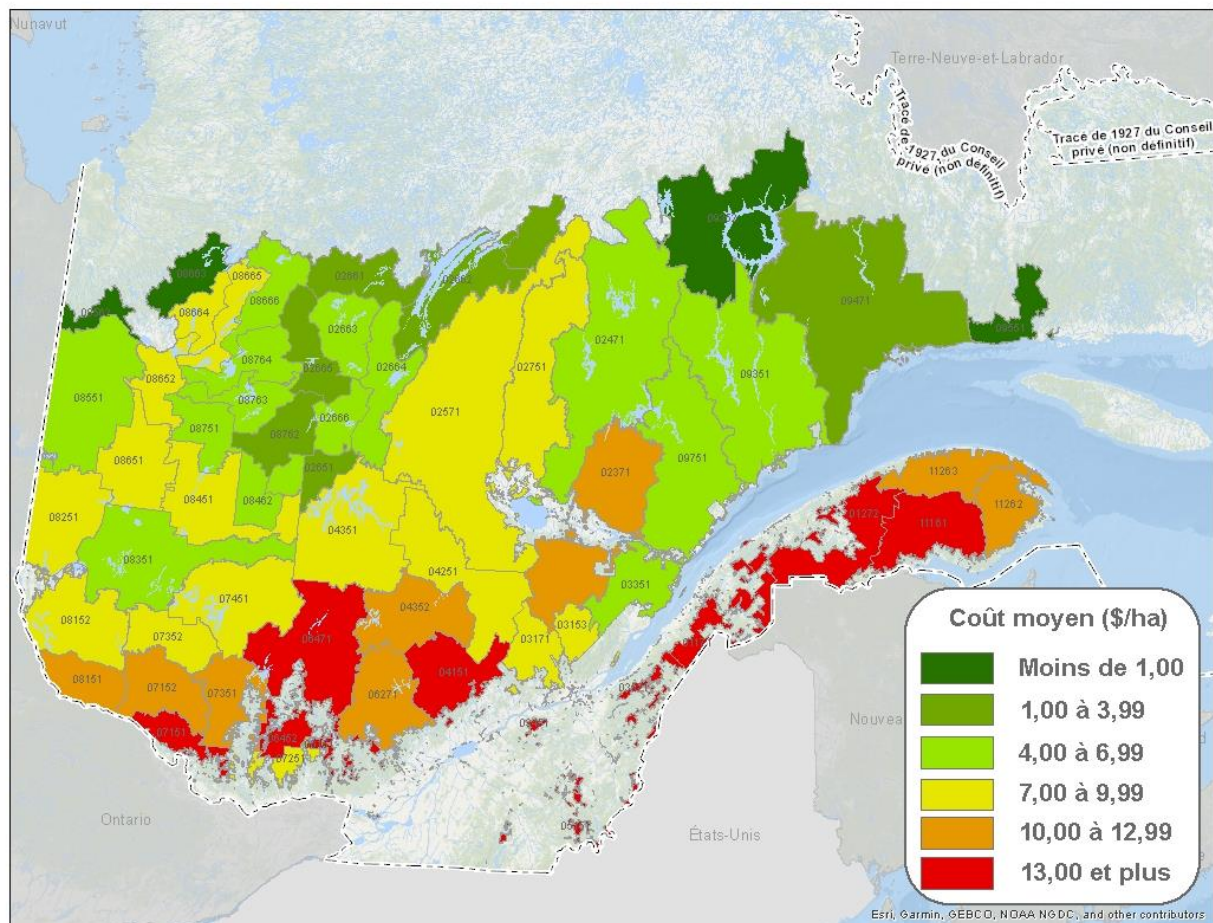
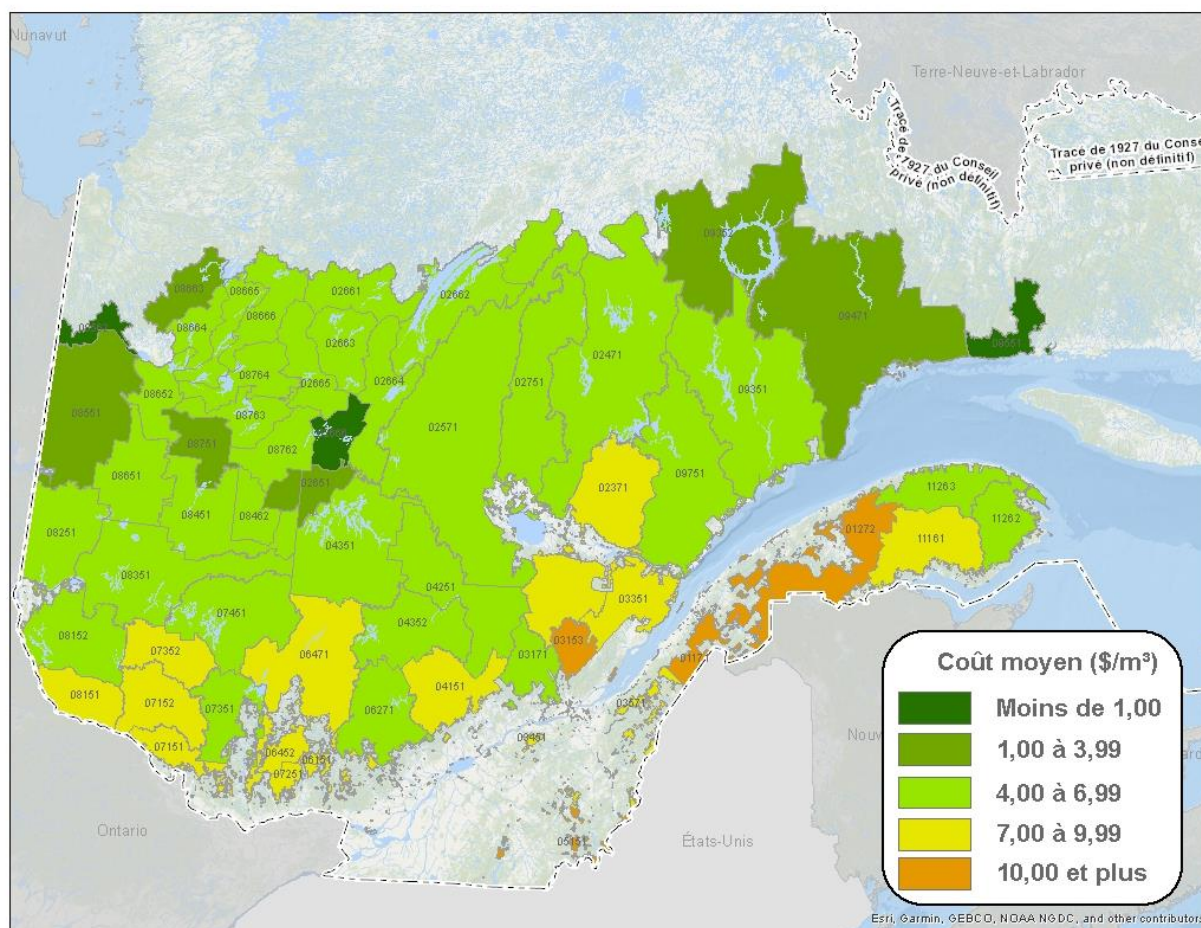


Figure 28. Coût moyen par mètre cube de possibilité de la stratégie d'aménagement



Résultats du calcul des possibilités forestières par région

Changements de superficies pour certaines unités d'aménagement

Depuis la détermination de 2016, trois nouvelles décisions du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs ont commandé de faire de nouvelles déterminations des possibilités forestières dans certaines unités d'aménagement. La première modification visait à considérer la nouvelle limite nordique des forêts attribuables et le projet d'aire protégée des Caribous-Forestiers-de-Manouane-Manicouagan. Ces deux éléments ont entraîné la détermination de nouvelles possibilités forestières en mars 2018 dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (02) et de la Côte-Nord (09).

De plus, en 2019, la première forêt de proximité a été créée dans la région du Nord-du-Québec à même l'unité d'aménagement 085-51. Par conséquent, le Forestier en chef a déterminé, en novembre 2019, de nouvelles possibilités forestières pour la forêt de proximité et pour l'unité d'aménagement 085-51 modifiée.

Par conséquent, les superficies totales et retenues au calcul des unités d'aménagement touchées par ces décisions ont été ajustées et ce, même pour les unités d'aménagement où les possibilités forestières n'ont pas été modifiées.

Les chiffres présentés en vert dans le tableau ci-dessous constituent des ajouts de superficies alors que les chiffres en rouge constituent des retraits de superficies.

Les trois autres catégories de territoire présentées dans les tableaux 2 à 14 (improductif, exclu de l'UA et inclus à l'UA mais exclu du calcul) n'ont pas été modifiées pour intégrer ces changements.

Saguenay-Lac-Saint-Jean - Région 02		
Unité d'aménagement	Superficie totale ajustée (ha)	Superficie retenue au CPF ajustée (ha)
024-71	2 493 467 (27 717)	1 676 324 (55 894)
025-71	3 242 064 (19 726)	2 369 969 (18 071)
Total	8 435 891 (7 991)	5 994 793 (37 823)

Côte-Nord – Région 09		
Unité d'aménagement	Superficie totale ajustée (ha)	Superficie retenue au CPF ajustée (ha)
093-51	1 587 643 (1 143)	749 080 (950)
093-52	2 161 575 (130 935)	1 416 796 (67 164)
094-71	2 793 781 (204 129)	1 375 086 (13 304)
095-51	315 750 (16 410)	158 392 (13 438)
Total	8 446 619 (350 331)	4 756 414 (92 956)

Nord-du-Québec - Région 10		
Unité d'aménagement	Superficie totale ajustée (ha)	Superficie retenue au CPF ajustée (ha)
085-51	1 330 430 (43 520)	564 150 (33 700)
Total	9 022 260 (43 520)	4 578 310 (33 700)

Tableau 2. Résultats pour la région du Bas-Saint-Laurent (R01)⁹

Superficies pour chaque catégorie de territoire	Superficie	
	ha	%
Superficie totale	1 135 800	100,00%
Superficie retenue pour le CPF	762 220	67,11%
Territoire improductif	68 780	6,06%
Territoire exclu de l'UA	138 240	12,17%
Territoire inclus dans l'UA mais exclu des activités d'aménagement	166 560	14,66%
Sylviculture		
Régénération des coupes finales		
Ligniculture	0	0,00%
Plantation intensive	2 100	37,37%
Plantation de base	0	0,00%
Regarni	560	9,96%
Régénéré naturellement	2 960	52,67%
Total des superficies régénérées	5 620	100,00%
Coupes partielles		
Coupes partielles (sans éclaircie commerciale)	1 650	41,04%
Éclaircie commerciale	2 370	58,96%
Total des coupes	4 020	100,00%
Volumes par catégorie de composante territoriale		
	m ³ /an	%
Sans contrainte	505 940	35,46%
Territoires fauniques structurés	591 430	41,45%
Paysages	27 600	1,93%
Peuplements orphelins	169 640	11,89%
Bandes riveraines	20 700	1,45%
Pentes fortes	24 000	1,68%
Autres	87 450	6,13%
Total	1 426 760	100,00%
Possibilités forestières modélisées par grand groupe d'essences		
	m ³ /an	%
Résineux	996 830	69,88%
Feuillus tolérants	123 600	8,66%
Feuillus intolérants	306 010	21,45%
Total	1 426 440	100,00%
Possibilités forestières déterminées par essence et groupe d'essences		
	m ³ /an	%
SEPM	928 900	66,54%
Autres résineux	41 900	3,00%
Bouleau à papier	137 100	9,82%
Bouleau jaune	61 500	4,41%
Peupliers	117 700	8,43%
Autres	108 800	7,79%
Total	1 395 900	100,00%

⁹ Les volumes de bois sont exprimés en mètre cube brut

Tableau 3. Résultats pour la région du Saguenay Lac-Saint-Jean (R02)¹⁰

Superficies pour chaque catégorie de territoire	Superficie	
	ha	%
Superficie totale	8 427 900	100,00%
Superficie retenue pour le CPF	5 956 970	70,68%
Territoire improductif	1 661 800	19,72%
Territoire exclu de l'UA	124 030	1,47%
Territoire inclus dans l'UA mais exclu des activités d'aménagement	685 110	8,13%
Sylviculture		
Régénération des coupes finales		
Ligniculture	0	0,00%
Plantation intensive	5 280	9,13%
Plantation de base	13 550	23,44%
Regarni	2 330	4,03%
Régénéré naturellement	36 660	63,40%
Total des superficies régénérées	57 820	100,00%
Coupes partielles		
Coupes partielles (sans éclaircie commerciale)	5 610	83,86%
Éclaircie commerciale	1 080	16,14%
Total des coupes	6 690	100,00%
Volumes par catégorie de composante territoriale		
	m ³ /an	%
Sans contrainte	4 152 990	57,59%
Territoires fauniques structurés	1 587 510	22,01%
Paysages	162 480	2,25%
Peuplements orphelins	952 340	13,21%
Bandes riveraines	102 970	1,43%
Pentes fortes	249 140	3,45%
Autres	4 500	0,06%
Total	7 211 930	100,00%
Possibilités forestières modélisées par grand groupe d'essences		
	m ³ /an	%
Résineux	5 752 250	79,80%
Feuillus tolérants	55 270	0,77%
Feuillus intolérants	1 401 050	19,44%
Total	7 208 570	100,00%
Possibilités forestières déterminées par essence et groupe d'essences		
	m ³ /an	%
SEPM	5 747 700	79,64%
Autres résineux	1 600	0,02%
Bouleau à papier	791 400	10,97%
Bouleau jaune	53 500	0,74%
Peupliers	602 100	8,34%
Autres	20 400	0,28%
Total	7 216 700	100,00%

¹⁰ Les volumes de bois sont exprimés en mètre cube brut.

Tableau 4. Résultats pour la région de la Capitale-Nationale (R03)¹¹

Superficies pour chaque catégorie de territoire	Superficie	
	ha	%
Superficie totale	1 084 730	100,00%
Superficie retenue pour le CPF	575 500	53,05%
Territoire improductif	115 900	10,68%
Territoire exclu de l'UA	91 460	8,43%
Territoire inclus dans l'UA mais exclu des activités d'aménagement	301 860	27,83%
Sylviculture		
Régénération des coupes finales		
Ligniculture	0	0,00%
Plantation intensive	290	8,73%
Plantation de base	50	1,51%
Regarni	140	4,22%
Régénéré naturellement	2 840	85,54%
Total des superficies régénérées	3 320	100,00%
Coupes partielles		
Coupes partielles (sans éclaircie commerciale)	1 660	100,00%
Éclaircie commerciale	0	0,00%
Total des coupes	1660	100,00%
Volumes par catégorie de composante territoriale		
	m³/an	%
Sans contrainte	72 390	13,03%
Territoires fauniques structurés	298 270	53,68%
Paysages	22 270	4,01%
Peuplements orphelins	80 600	14,51%
Bandes riveraines	14 650	2,64%
Pentes fortes	30 130	5,42%
Autres	37 340	6,72%
Total	555 650	100,00%
Possibilités forestières modélisées par grand groupe d'essences		
	m³/an	%
Résineux	333 950	60,06%
Feuillus tolérants	55 980	10,07%
Feuillus intolérants	166 130	29,88%
Total	556 060	100,00%
Possibilités forestières déterminées par essence et groupe d'essences		
	m³/an	%
SEPM	329 200	59,44%
Autres résineux	3 000	0,54%
Bouleau à papier	101 600	18,35%
Bouleau jaune	41 000	7,40%
Peupliers	52 500	9,48%
Autres	26 500	4,79%
Total	553 800	100,00%

¹¹ Les volumes de bois sont exprimés en mètre cube brut.

Tableau 5. Résultats pour la région de la Mauricie (R04)¹²

Superficies pour chaque catégorie de territoire	Superficie	
	ha	%
Superficie totale	4 116 010	100,00%
Superficie retenue pour le CPF	2 415 480	58,68%
Territoire improductif	776 380	18,86%
Territoire exclu de l'UA	472 340	11,48%
Territoire inclus dans l'UA mais exclu des activités d'aménagement	451 820	10,98%
Sylviculture		
Régénération des coupes finales		
Ligniculture	340	1,34%
Plantation intensive	3 630	14,33%
Plantation de base	3 110	12,27%
Regarni	1 180	4,66%
Régénéré naturellement	17 080	67,40%
Total des superficies régénérées	25 340	100,00%
Coupes partielles		
Coupes partielles (sans éclaircie commerciale)	9 760	94,94%
Éclaircie commerciale	520	5,06%
Total des coupes	10 280	100,00%
Volumes par catégorie de composante territoriale		
	m³/an	%
Sans contrainte	2 282 480	49,33%
Territoires fauniques structurés	1 027 060	22,20%
Paysages	509 850	11,02%
Peuplements orphelins	509 460	11,01%
Bandes riveraines	26 620	0,58%
Pentes fortes	199 570	4,31%
Autres	72 030	1,56%
Total	4 627 070	100,00%
Possibilités forestières modélisées par grand groupe d'essences		
	m³/an	%
Résineux	2 974 120	65,11%
Feuillus tolérants	236 170	5,17%
Feuillus intolérants	1 357 450	29,72%
Total	4 567 740	100,00%
Possibilités forestières déterminées par essence et groupe d'essences		
	m³/an	%
SEPM	2 873 500	62,64%
Autres résineux	100 100	2,18%
Bouleau à papier	791 700	17,26%
Bouleau jaune	174 900	3,81%
Peupliers	474 000	10,33%
Autres	173 100	3,77%
Total	4 587 300	100,00%

¹² Les volumes de bois sont exprimés en mètre cube brut.

Tableau 6. Résultats pour la région de l'Estrie (R05)¹³

Superficies pour chaque catégorie de territoire	Superficie	
	ha	%
Superficie totale	81 920	100,00%
Superficie retenue pour le CPF	37 300	45,53%
Territoire improductif	5 420	6,62%
Territoire exclu de l'UA	10 780	13,16%
Territoire inclus dans l'UA mais exclu des activités d'aménagement	28 420	34,69%
Sylviculture		
Régénération des coupes finales		
Ligniculture	0	0,00%
Plantation intensive	5	3,33%
Plantation de base	0	0,00%
Regarni	50	33,33%
Régénéré naturellement	95	63,34%
Total des superficies régénérées	150	100,00%
Coupes partielles		
Coupes partielles (sans éclaircie commerciale)	490	100,00%
Éclaircie commerciale	0	0,00%
Total des coupes	490	100,00%
Volumes par catégorie de composante territoriale		
	m³/an	%
Sans contrainte	27 300	44,90%
Territoires fauniques structurés	6 400	10,53%
Paysages	1 000	1,64%
Peuplements orphelins	4 800	7,89%
Bandes riveraines	5 000	8,22%
Pentes fortes	1 800	2,96%
Autres	14 500	23,85%
Total	59 900	100,00%
Possibilités forestières modélisées par grand groupe d'essences		
	m³/an	%
Résineux	29 400	48,36%
Feuillus tolérants	17 300	28,45%
Feuillus intolérants	14 100	23,19%
Total	60 800	100,00%
Possibilités forestières déterminées par essence et groupe d'essences		
	m³/an	%
SEPM	28 200	20,49%
Autres résineux	1 100	0,80%
Bouleau à papier	5 400	3,92%
Bouleau jaune	8 200	59,59%
Peupliers	2 900	2,11%
Autres	18 000	13,08%
Total	63 800	100,00%

¹³ Les volumes de bois sont exprimés en mètre cube brut.

Tableau 7. Résultats pour la région de l'Outaouais (R07)¹⁴

Superficies pour chaque catégorie de territoire	Superficie	
	ha	%
Superficie totale	3 097 080	100,00%
Superficie retenue pour le CPF	2 027 240	65,46%
Territoire improductif	562 450	18,16%
Territoire exclu de l'UA	83 720	2,70%
Territoire inclus dans l'UA mais exclu des activités d'aménagement	423 650	13,68%
Sylviculture		
Régénération des coupes finales		
Ligniculture	0	0,00%
Plantation intensive	0	0,00%
Plantation de base	3 130	21,71%
Regarni	1 310	9,08%
Régénéré naturellement	9 980	69,21%
Total des superficies régénérées	14 420	100,00%
Coupes partielles		
Coupes partielles (sans éclaircie commerciale)	13 000	87,96%
Éclaircie commerciale	1 780	12,04%
Total des coupes	14 780	100,00%
Volumes par catégorie de composante territoriale		
	m³/an	%
Sans contrainte	879 890	29,39%
Territoires fauniques structurés	1 488 790	49,73%
Paysages	195 570	6,53%
Peuplements orphelins	273 060	9,12%
Bandes riveraines	95 090	3,18%
Pentes fortes	27 720	0,93%
Autres	33 820	1,13%
Total	2 993 940	100,00%
Possibilités forestières modélisées par grand groupe d'essences		
	m³/an	%
Résineux	1 252 170	41,83%
Feuillus tolérants	719 560	24,04%
Feuillus intolérants	1 021 900	34,14%
Total	2 993 630	100,00%
Possibilités forestières déterminées par essence et groupe d'essences		
	m³/an	%
SEPM	859 800	28,74%
Autres résineux	390 500	13,05%
Bouleau à papier	499 700	16,70%
Bouleau jaune	258 400	8,64%
Peupliers	327 400	10,94%
Autres	655 900	21,92%
Total	2 991 700	100,00%

¹⁴ Les volumes de bois sont exprimés en mètre cube brut.

Tableau 8. Résultats pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue (R08)¹⁵

Superficies pour chaque catégorie de territoire	Superficie *	
	ha	%
Superficie totale	5 284 640	100,00%
Superficie retenues pour le CPF	3 036 100	57,45%
Territoire improductif	1 228 520	23,25%
Territoire exclu de l'UA	490 050	9,27%
Territoire inclus dans l'UA mais exclu des activités d'aménagement	529 970	10,03%
Sylviculture		
Régénération des coupes finales		
Ligniculture	0	0,00%
Plantation intensive	2 070	7,92%
Plantation de base	5 140	19,68%
Regarni	1 470	5,63%
Régénéré naturellement	17 440	66,77%
Total des superficies régénérées	26 120	100,00%
Coupes partielles		
Coupes partielles (sans éclaircie commerciale)	6 430	82,54%
Éclaircie commerciale	1 360	17,46%
Total des coupes	7 790	100,00%
Volumes par catégorie de composante territoriale		
	m³/an	%
Sans contraintes	2 694 790	62,99%
Territoires fauniques structurés	594 000	13,88%
Paysages	294 260	6,88%
Peuplements orphelins	520 990	12,18%
Bandes riveraines	131 240	3,07%
Pentes fortes	30 820	0,72%
Autres	12 000	0,28%
Total	4 278 100	100,00%
Possibilités forestières modélisées par grand groupe d'essences		
	m³/an	%
Résineux	2 787 640	65,16%
Feuillus tolérants	239 500	5,60%
Feuillus intolérants	1 250 960	29,24%
Total	4 278 100	100,00%
Possibilités forestières déterminées par essence et groupe d'essences		
	m³/an	%
SEPM	2 471 900	57,81%
Autres résineux	291 400	6,82%
Bouleau à papier	622 300	14,55%
Bouleau jaune	133 300	3,12%
Peupliers	574 300	13,43%
Autres	182 400	4,27%
Total	4 275 900	100,00%

¹⁵ Les volumes de bois sont exprimés en mètre cube brut.

Tableau 9. Résultats pour la région de la Côte-Nord (R09)¹⁶

Superficies pour chaque catégorie de territoire	Superficie	
	ha	%
Superficie totale	8 796 950	100,00%
Superficie retenue pour le CPF	4 849 370	55,13%
Territoire improductif	2 213 020	25,16%
Territoire exclu de l'UA	174 680	1,99%
Territoire inclus dans l'UA mais exclu des activités d'aménagement	1 559 870	17,73%
Sylviculture		
Régénération des coupes finales		
Ligniculture	0	0,00%
Plantation intensive	930	2,68%
Plantation de base	4 530	13,07%
Regarni	70	0,20%
Régénéré naturellement	29 140	84,05%
Total des superficies régénérées	34 670	100,00%
Coupes partielles		
Coupes partielles (sans éclaircie commerciale)	4 220	95,48%
Éclaircie commerciale	200	4,52%
Total des coupes	4 420	100,00%
Volumes par catégorie de composante territoriale		
	m³/an	%
Sans contrainte	2 425 880	62,63%
Territoires fauniques structurés	538 400	13,90%
Paysages	79 070	2,04%
Peuplements orphelins	356 460	9,20%
Bandes riveraines	51 060	1,32%
Pentes fortes	153 510	3,96%
Autres	269 080	6,95%
Total	3 873 460	100,00%
Possibilités forestières modélisées par grand groupe d'essences		
	m³/an	%
Résineux	3 483 670	89,93%
Feuillus tolérants	21 170	0,55%
Feuillus intolérants	368 900	9,52%
Total	3 873 740	100,00%
Possibilités forestières déterminées par essence et groupe d'essences		
	m³/an	%
SEPM	3 414 600	89,70%
Autres résineux	6 900	0,18%
Bouleau à papier	186 800	4,91%
Bouleau jaune	14 900	0,39%
Peupliers	157 700	4,14%
Autres	25 800	0,68%
Total	3 806 700	100,00%

¹⁶ Les volumes de bois sont exprimés en mètre cube brut.

Tableau 10. Résultats pour la région du Nord-du-Québec (R10)¹⁷

Superficies pour chaque catégorie de territoire	Superficie	
	ha	%
Superficie totale	9 065 780	100,00%
Superficie retenue pour le CPF	4 612 010	50,87%
Territoire improductif	3 239 460	35,73%
Territoire exclu de l'UA	423 550	4,67%
Territoire inclus dans l'UA mais exclu des activités d'aménagement	790 730	8,72%
Sylviculture		
Régénération des coupes finales		
Ligniculture	0	0,00%
Plantation intensive	3 250	8,01%
Plantation de base	13 510	33,28%
Regarni	0	0,00%
Régénéré naturellement	23 830	58,71%
Total des superficies régénérées	40 590	100,00%
Coupes partielles		
Coupes partielles (sans éclaircie commerciale)	1 570	58,36%
Éclaircie commerciale	1 120	41,64%
Total des coupes	2 690	100,00%
Volumes par catégorie de composante territoriale		
	m³/an	%
Sans contrainte	3 048 050	68,34%
Territoires fauniques structurés	260 610	5,84%
Paysages	84 180	1,89%
Peuplements orphelins	974 800	21,86%
Bandes riveraines	80 560	1,81%
Pentes fortes	11 730	0,26%
Autres	0	0,00%
Total	4 459 930	100,00%
Possibilités forestières modélisées par grand groupe d'essences		
	m³/an	%
Résineux	3 746 440	84,01%
Feuillus tolérants	0	0,00%
Feuillus intolérants	713 070	15,99%
Total	4 459 510	100,00%
Possibilités forestières déterminées par essence et groupe d'essences		
	m³/an	%
SEPM	3 727 900	84,07%
Autres résineux	900	0,02%
Bouleau à papier	190 200	4,29%
Bouleau jaune	0	0,00%
Peupliers	515 300	11,62%
Autres	200	0,00%
Total	4 434 500	100,00%

¹⁷ Les volumes de bois sont exprimés en mètre cube brut.

Tableau 11. Résultats pour la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (R11)¹⁸

Superficies pour chaque catégorie de territoire	Superficie	
	ha	%
Superficie totale	1 714 030	100,00%
Superficie retenue pour le CPF	1 110 240	64,77%
Territoire improductif	81 190	4,74%
Territoire exclu de l'UA	64 090	3,74%
Territoire inclus dans l'UA mais exclu des activités d'aménagement	458 510	26,75%
Sylviculture		
Régénération des coupes finales		
Ligniculture	0	0,00%
Plantation intensive	1 330	12,70%
Plantation de base	140	1,34%
Regarni	3 120	29,80%
Régénéré naturellement	5 880	56,16%
Total des superficies régénérées	10 470	100,00%
Coupes partielles		
Coupes partielles (sans éclaircie commerciale)	1 510	70,56%
Éclaircie commerciale	630	29,44%
Total des coupes	2 140	100,00%
Volumes par catégorie de composante territoriale		
	m³/an	%
Sans contrainte	1 234 220	62,84%
Territoires fauniques structurés	66 370	3,38%
Paysages	104 750	5,33%
Peuplements orphelins	171 640	8,74%
Bandes riveraines	20 520	1,05%
Pentes fortes	63 700	3,24%
Autres	302 800	15,42%
Total	1 964 000	100,00%
Possibilités forestières modélisées par grand groupe d'essences		
	m³/an	%
Résineux	1 417 040	72,16%
Feuillus tolérants	56 540	2,88%
Feuillus intolérants	490 220	24,96%
Total	1 963 800	100,00%
Possibilités forestières déterminées par essence et groupe d'essences		
	m³/an	%
SEPM	1 386 500	70,75%
Autres résineux	27 000	1,38%
Bouleau à papier	246 700	12,59%
Bouleau jaune	33 300	1,70%
Peupliers	216 100	11,03%
Autres	50 200	2,56%
Total	1 959 800	100,00%

¹⁸ Les volumes de bois sont exprimés en mètre cube brut.

Tableau 12. Résultats pour la région de Chaudière-Appalaches (R12)¹⁹

Superficies pour chaque catégorie de territoire	Superficie	
	ha	%
Superficie totale	171 620	100,00%
Superficie retenue pour le CPF	116 990	68,17%
Territoire improductif	19 630	11,44%
Territoire exclu de l'UA	7 440	4,34%
Territoire inclus dans l'UA mais exclu des activités d'aménagement	27 560	16,06%
Sylviculture		
Régénération des coupes finales		
Ligniculture	0	0,00%
Plantation intensive	40	5,00%
Plantation de base	20	2,50%
Regarni	120	15,00%
Régénéré naturellement	620	77,50%
Total des superficies régénérées	800	100,00%
Coupes partielles		
Coupes partielles (sans éclaircie commerciale)	910	77,78%
Éclaircie commerciale	260	22,22%
Total des coupes	1 170	100,00%
Volumes par catégorie de composante territoriale		
	m³/an	%
Sans contrainte	122 280	59,70%
Territoires fauniques structurés	8 420	4,11%
Paysages	11 230	5,48%
Peuplements orphelins	23 840	11,64%
Bandes riveraines	6 700	3,27%
Pentes fortes	730	0,36%
Autres	31 610	15,44%
Total	204 810	100,00%
Possibilités forestières modélisées par grand groupe d'essences		
	m³/an	%
Résineux	133 050	64,80%
Feuillus tolérants	19 330	9,41%
Feuillus intolérants	52 950	25,79%
Total	205 330	100,00%
Possibilités forestières déterminées par essence et groupe d'essences		
	m³/an	%
SEPM	120 900	59,44%
Autres résineux	11 000	5,41%
Bouleau à papier	16 600	8,16%
Bouleau jaune	11 400	5,60%
Peupliers	19 700	9,69%
Autres	23 800	11,70%
Total	203 400	100,00%

¹⁹ Les volumes de bois sont exprimés en mètre cube brut.

Tableau 13. Résultats pour la région de Lanaudière (R14)²⁰

Superficies pour chaque catégorie de territoire	Superficie	
	ha	%
Superficie totale	712 850	100,00%
Superficie retenue pour le CPF	401 000	56,25%
Territoire improductif	111 430	15,63%
Territoire exclu de l'UA	32 240	4,52%
Territoire inclus dans l'UA mais exclu des activités d'aménagement	168 180	23,59%
Sylviculture		
Régénération des coupes finales		
Ligniculture	0	0,00%
Plantation intensive	100	2,64%
Plantation de base	370	9,76%
Regarni	50	1,32%
Régénéré naturellement	3 270	86,28%
Total des superficies régénérées	3 790	100,00%
Coupes partielles		
Coupes partielles (sans éclaircie commerciale)	2 290	97,03%
Éclaircie commerciale	70	2,97%
Total des coupes	2 360	100,00%
Volumes par catégorie de composante territoriale		
	m³/an	%
Sans contrainte	213 400	23,84%
Territoires fauniques structurés	370 530	41,39%
Paysages	88 390	9,87%
Peuplements orphelins	94 300	10,53%
Bandes riveraines	37 050	4,14%
Pentes fortes	46 830	5,23%
Autres	44 790	5,00%
Total	895 290	100,00%
Possibilités forestières modélisées par grand groupe d'essences		
	m³/an	%
Résineux	366 770	45,39%
Feuillus tolérants	134 470	16,64%
Feuillus intolérants	306 840	37,97%
Total	808 080	100,00%
Possibilités forestières déterminées par essence et groupe d'essences		
	m³/an	%
SEPM	372 700	45,06%
Autres résineux	37 600	4,55%
Bouleau à papier	166 500	20,13%
Bouleau jaune	85 600	10,35%
Peupliers	90 700	10,96%
Autres	74 100	8,96%
Total	827 200	100,00%

²⁰ Les volumes de bois sont exprimés en mètre cube brut.

Tableau 14. Résultats pour la région des Laurentides (R15)²¹

Superficies pour chaque catégorie de territoire	Superficie	
	ha	%
Superficie totale	1 528 420	100,00%
Superficie retenue pour le CPF	1 096 460	71,74%
Territoire improductif	226 010	14,79%
Territoire exclu de l'UA	38 580	2,52%
Territoire inclus dans l'UA mais exclu des activités d'aménagement	167 400	10,95%
Sylviculture		
Régénération des coupes finales		
Ligniculture	0	0,00%
Plantation intensive	1 680	18,65%
Plantation de base	140	1,55%
Regarni	450	5,00%
Régénéré naturellement	6 740	74,80%
Total des superficies régénérées	9 010	100,00%
Coupes partielles		
Coupes partielles (sans éclaircie commerciale)	9 760	95,22%
Éclaircie commerciale	490	4,78%
Total des coupes	10 250	100,00%
Volumes par catégorie de composante territoriale		
	m³/an	%
Sans contrainte	378 370	19,98%
Territoires fauniques structurés	953 630	50,35%
Paysages	202 540	10,69%
Peuplements orphelins	194 010	10,24%
Bandes riveraines	73 390	3,87%
Pentes fortes	38 260	2,02%
Autres	53 980	2,85%
Total	1 894 180	100,00%
Possibilités forestières modélisées par grand groupe d'essences		
	m³/an	%
Résineux	805 660	42,53%
Feuillus tolérants	514 750	27,17%
Feuillus intolérants	574 070	30,30%
Total	1 894 480	100,00%
Possibilités forestières déterminées par essence et groupe d'essences		
	m³/an	%
SEPM	713 700	37,88%
Autres résineux	85 400	4,53%
Bouleau à papier	366 400	19,45%
Bouleau jaune	220 100	11,68%
Peupliers	121 700	6,46%
Autres	376 700	19,99%
Total	1 884 000	100,00%

²¹ Les volumes de bois sont exprimés en mètre cube brut.

Le tableau 15 présente le budget disponible par type de travaux sylvicoles de chaque région. Les montants correspondent à la limite budgétaire imposée dans les modèles de calcul des possibilités forestières.

Tableau 15. Budgets régionaux disponibles par type de travaux sylvicoles

Bas-Saint-Laurent (R01)	M\$	%
Traitements commerciaux ²²	4,893	29,57
Éducation ²³	7,055	42,63
Reboisement ²⁴	2,330	14,08
Préparation terrain ²⁵	2,270	13,72
Total	16,548	100,00
Saguenay–Lac-Saint-Jean (R02)	M\$	%
Traitements commerciaux	6,543	14,16
Éducation	18,112	39,19
Reboisement	10,791	23,35
Préparation terrain	2,270	13,72
Total	46,216	100,00
Capitale-Nationale (R03)	M\$	%
Traitements commerciaux	1,349	30,47
Éducation	1,994	45,04
Reboisement	0,271	6,12
Préparation terrain	0,813	18,36
Total	4,427	100,00
Mauricie (R04)	M\$	%
Traitements commerciaux	6,562	25,90
Éducation	9,717	38,35
Reboisement	3,918	15,46
Préparation terrain	5,138	20,28
Total	25,335	100,00
Estrie (R05)	M\$	%
Traitements commerciaux	0,329	76,33
Éducation	0,000	0,00
Reboisement	0,016	3,71
Préparation terrain	0,086	19,95
Total	0,431	100,00
Outaouais (R07)	M\$	%
Traitements commerciaux	9,525	41,09
Éducation	6,997	30,18
Reboisement	1,896	8,18
Préparation terrain	4,763	20,55

²² Inclut éclaircie commerciale, coupe progressive régulière, coupes progressives irrégulières (CPIP et CPIRL), coupe de jardinage et coupe partielle mais exclut coupe avec protection de la régénération et des sols, coupe avec protection des petites tiges marchandes et coupe avec réserve de semenciers.

²³ Inclut dégagement, éclaircie pré-commerciale, nettoyage, élagage.

²⁴ Inclut ligniculture, regarni, plantations de base et intensive.

²⁵ Inclut scarifiage partiel et scarifiage en plein.

Total	23,181	100,00
Abitibi-Témiscamingue (R08)	M\$	%
Traitements commerciaux	5,672	23,29
Éducation	9,361	38,43
Reboisement	3,964	16,27
Préparation terrain	5,361	22,01
Total	24,358	100,00
Côte-Nord (R09)	M\$	%
Traitements commerciaux	2,943	35,02
Éducation	0,000	0,00
Reboisement	2,721	32,38
Préparation terrain	2,740	32,60
Total	8,404	100,00
Nord-du-Québec (R10)	M\$	%
Traitements commerciaux	2,474	11,21
Éducation	6,194	28,07
Reboisement	7,149	32,40
Préparation terrain	6,250	28,32
Total	22,067	100,00
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (R11)	M\$	%
Traitements commerciaux	1,801	11,98
Éducation	7,991	53,14
Reboisement	1,754	11,66
Préparation terrain	3,493	23,23
Total	15,039	100,00
Chaudière-Appalaches (R12)	M\$	%
Traitements commerciaux	1,072	47,52
Éducation	0,755	33,47
Reboisement	0,079	3,50
Préparation terrain	0,350	15,51
Total	2,256	100,00
Lanaudière (R14)	M\$	%
Traitements commerciaux	1,304	33,76
Éducation	1,679	43,47
Reboisement	0,272	7,04
Préparation terrain	0,607	15,72
Total	3,862	100,00
Laurentides (R15)	M\$	%
Traitements commerciaux	5,275	34,32
Éducation	5,009	32,59
Reboisement	1,212	7,89
Préparation terrain	3,872	25,20
Total	15,368	100,00

ANNEXE 1 : Détails par unité d'aménagement

Figure 29. Répartition du territoire par unité d'aménagement

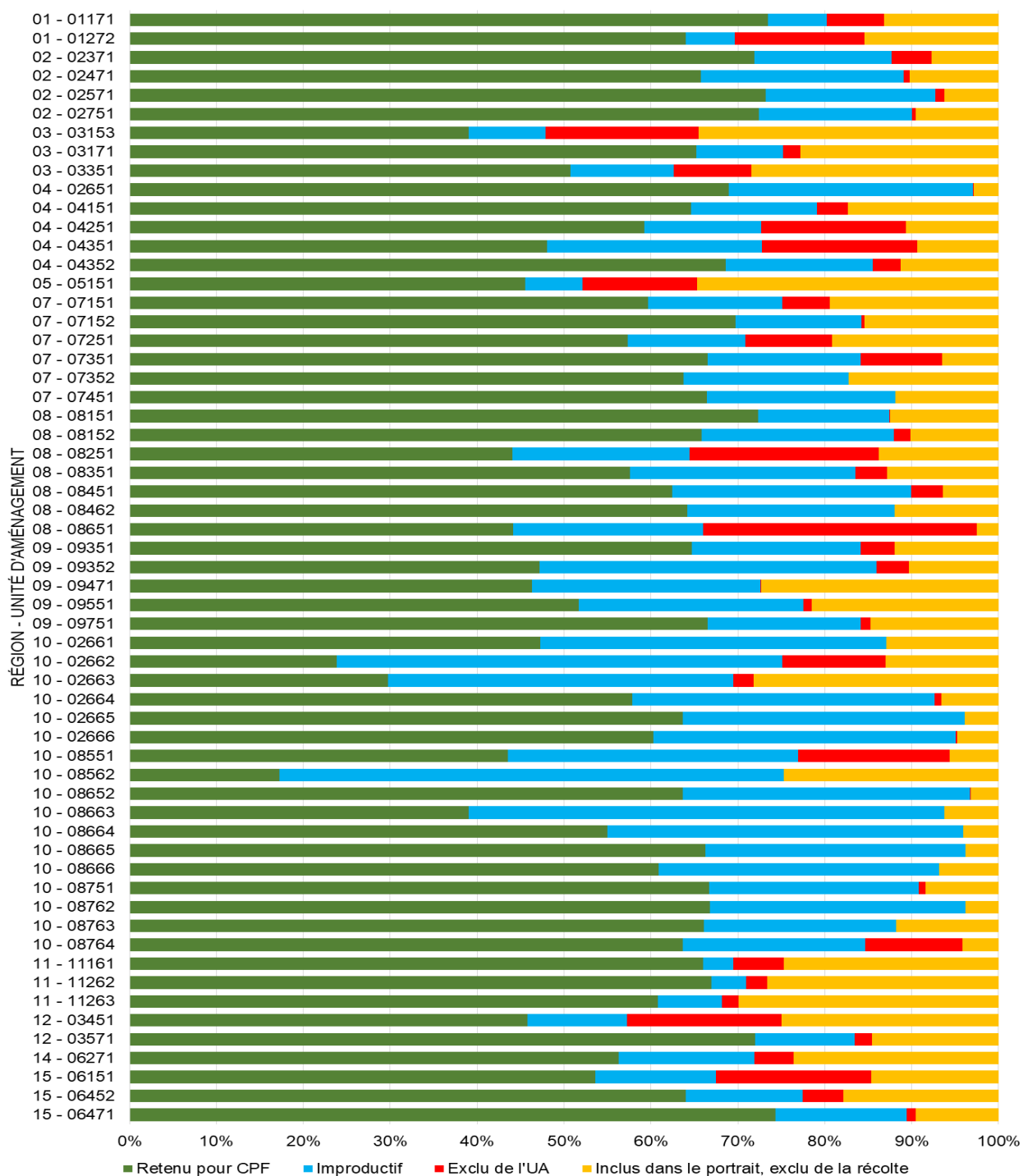


Figure 30. Répartition des superficies de travaux sylvicoles commerciaux prévus à la stratégie d'aménagement de chaque unité d'aménagement

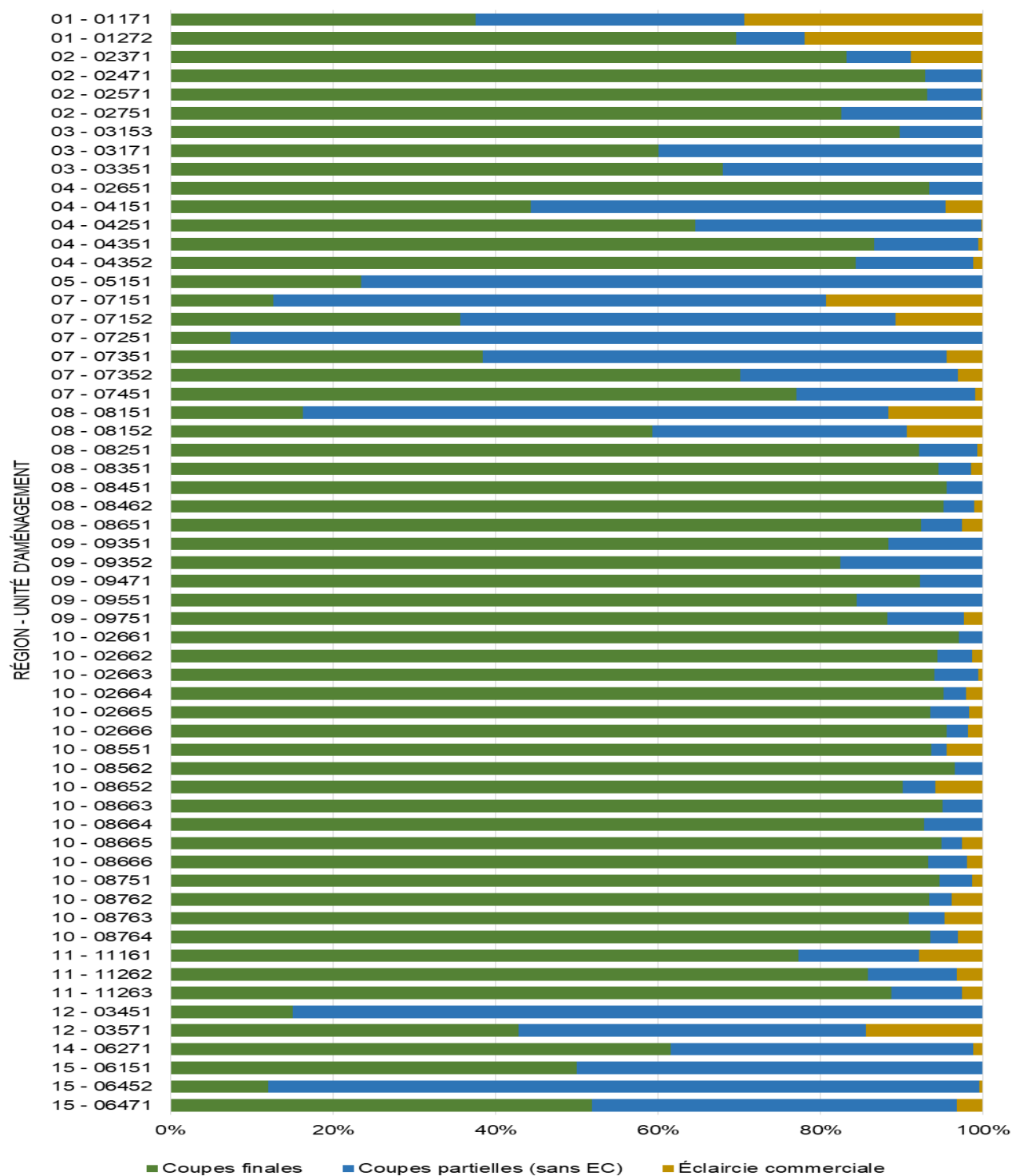


Figure 31. Répartition de la régénération des coupes finales par unité d'aménagement

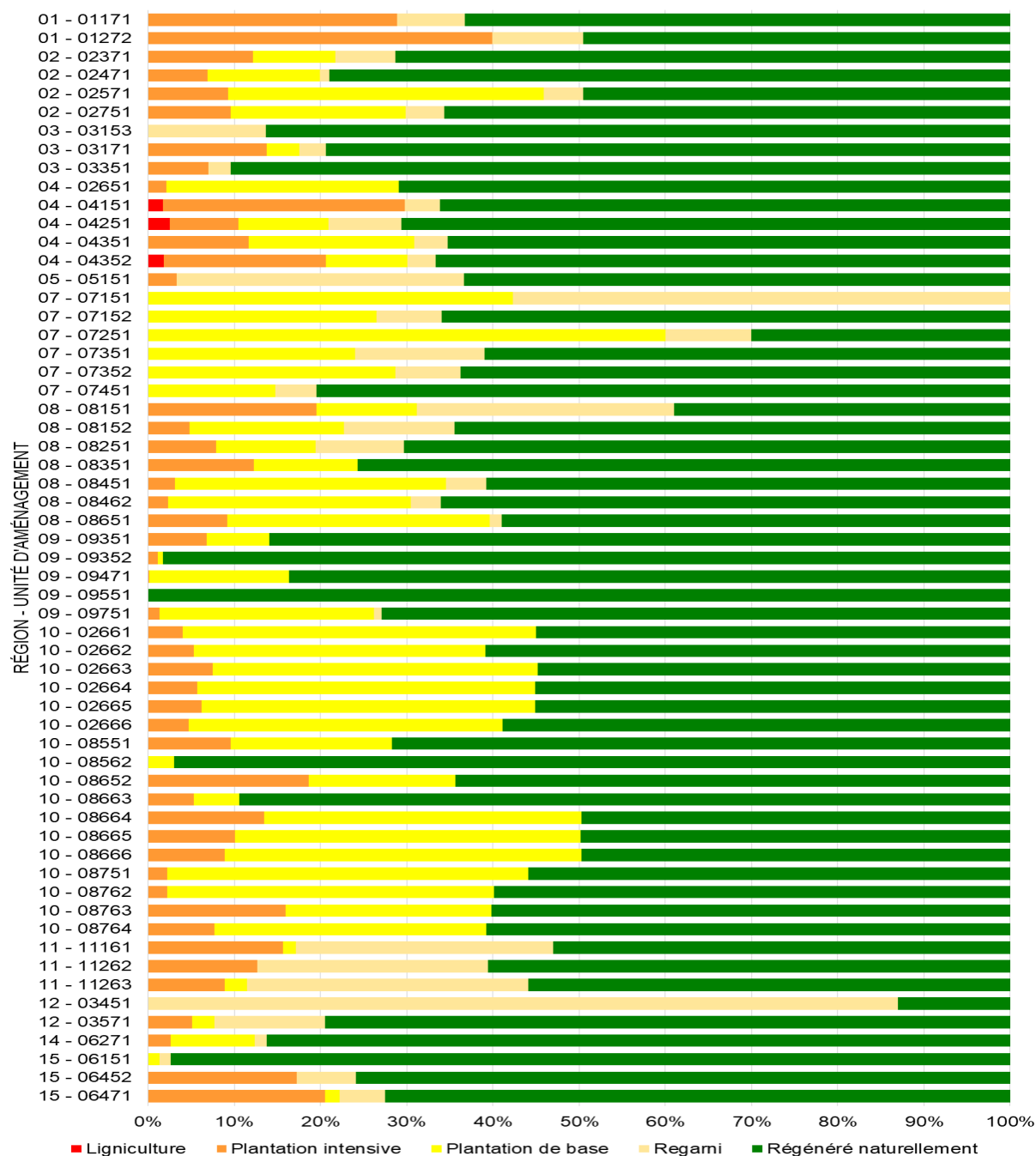


Figure 32. Répartition des possibilités forestières selon les difficultés opérationnelles par unité d'aménagement

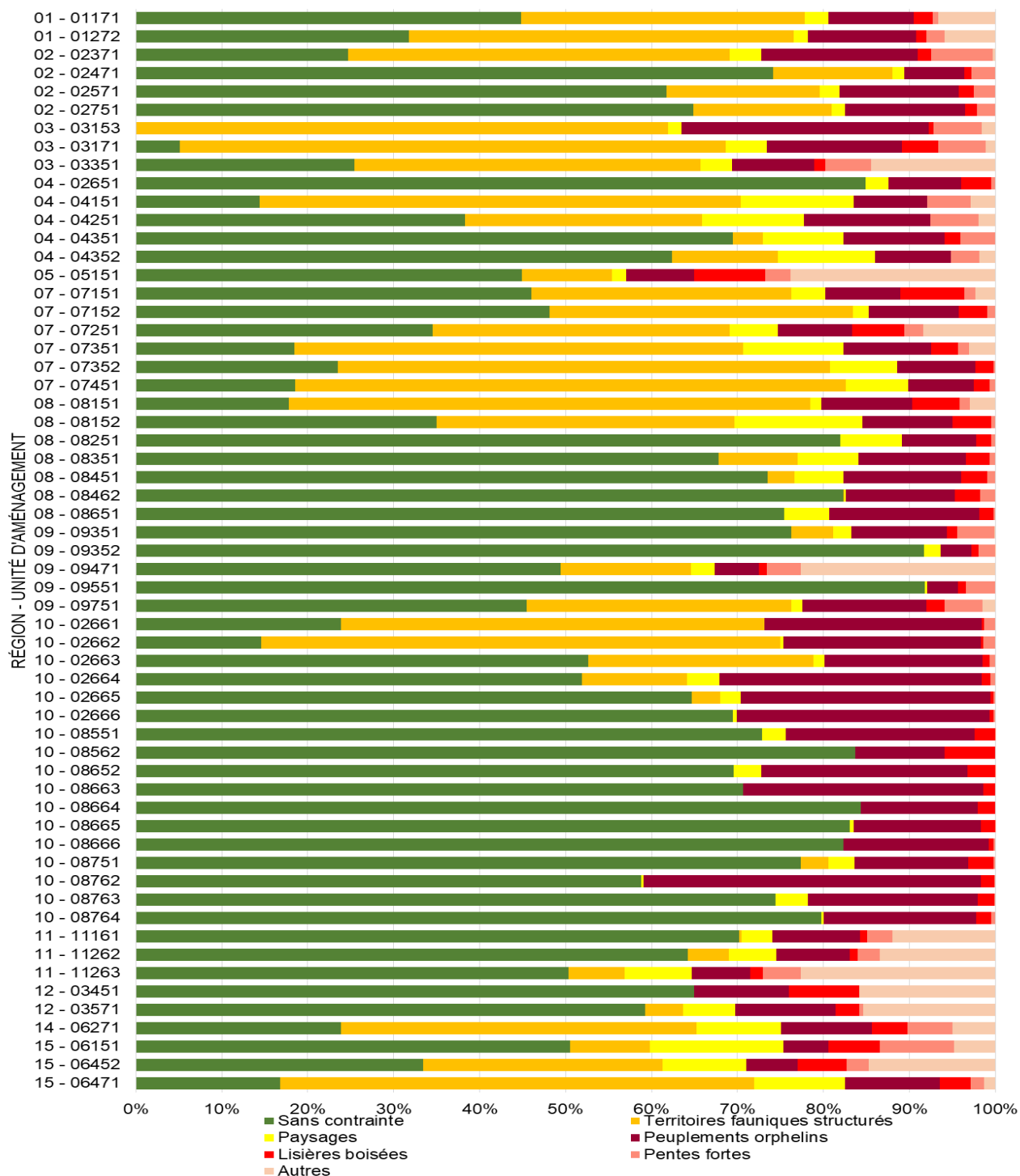


Figure 33. Répartition des possibilités forestières de chaque unité d'aménagement par grand groupe d'essences

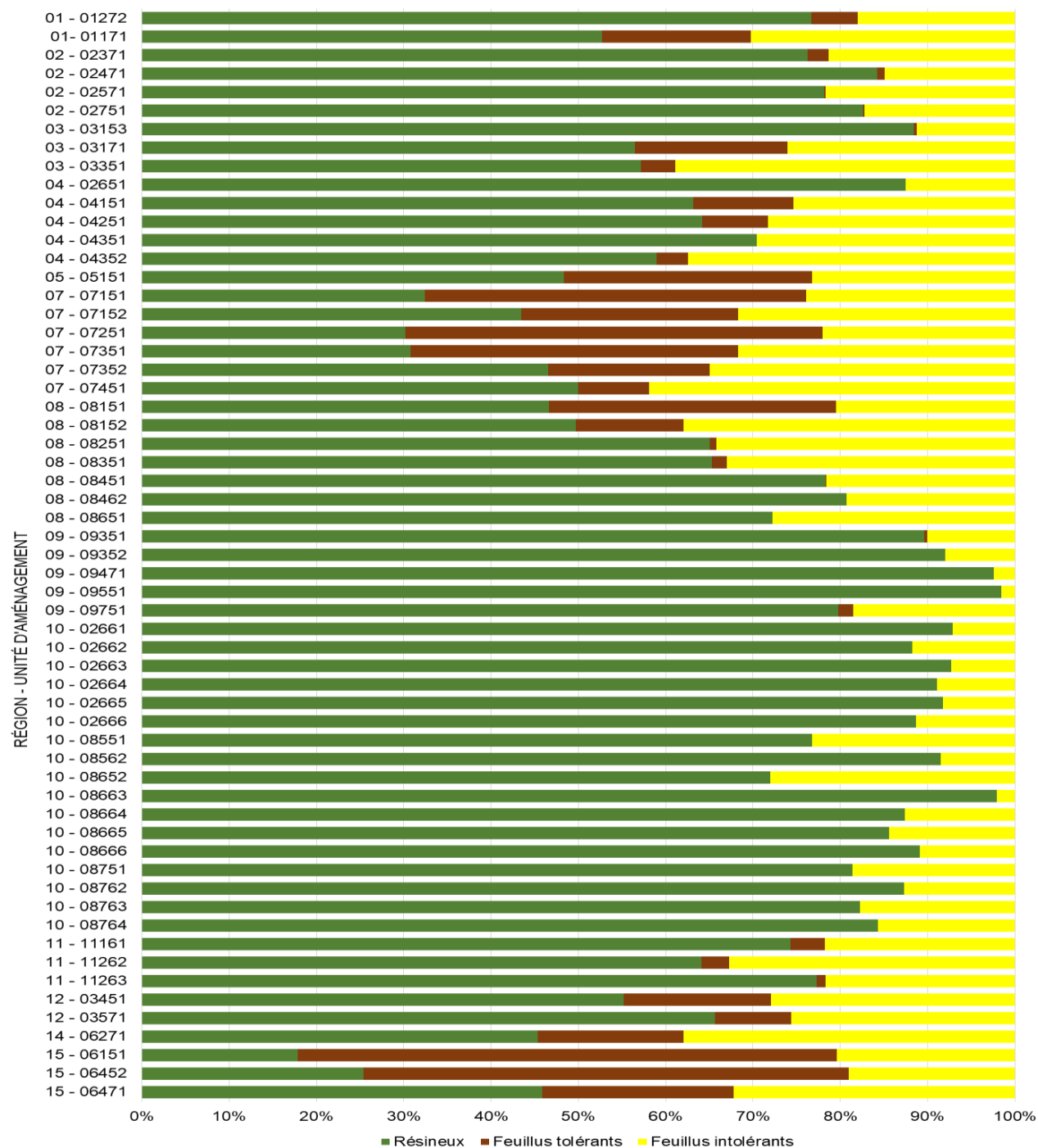


Figure 34. Répartition des possibilités forestières de chaque unité d'aménagement par essence et groupe d'essences

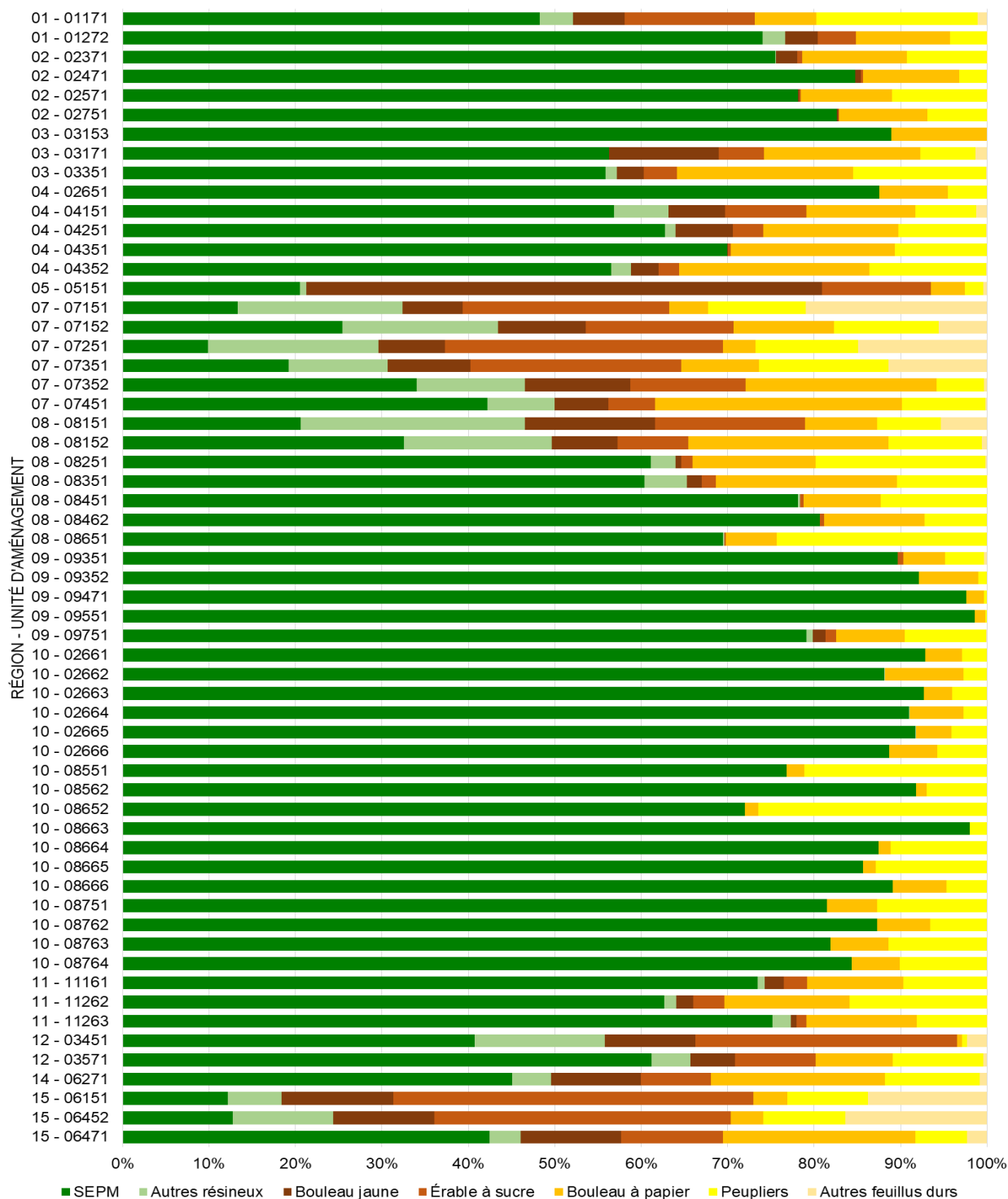


Figure 35. Répartition par type de travaux sylvicoles du budget utilisé dans le calcul des possibilités forestières de chaque unité d'aménagement

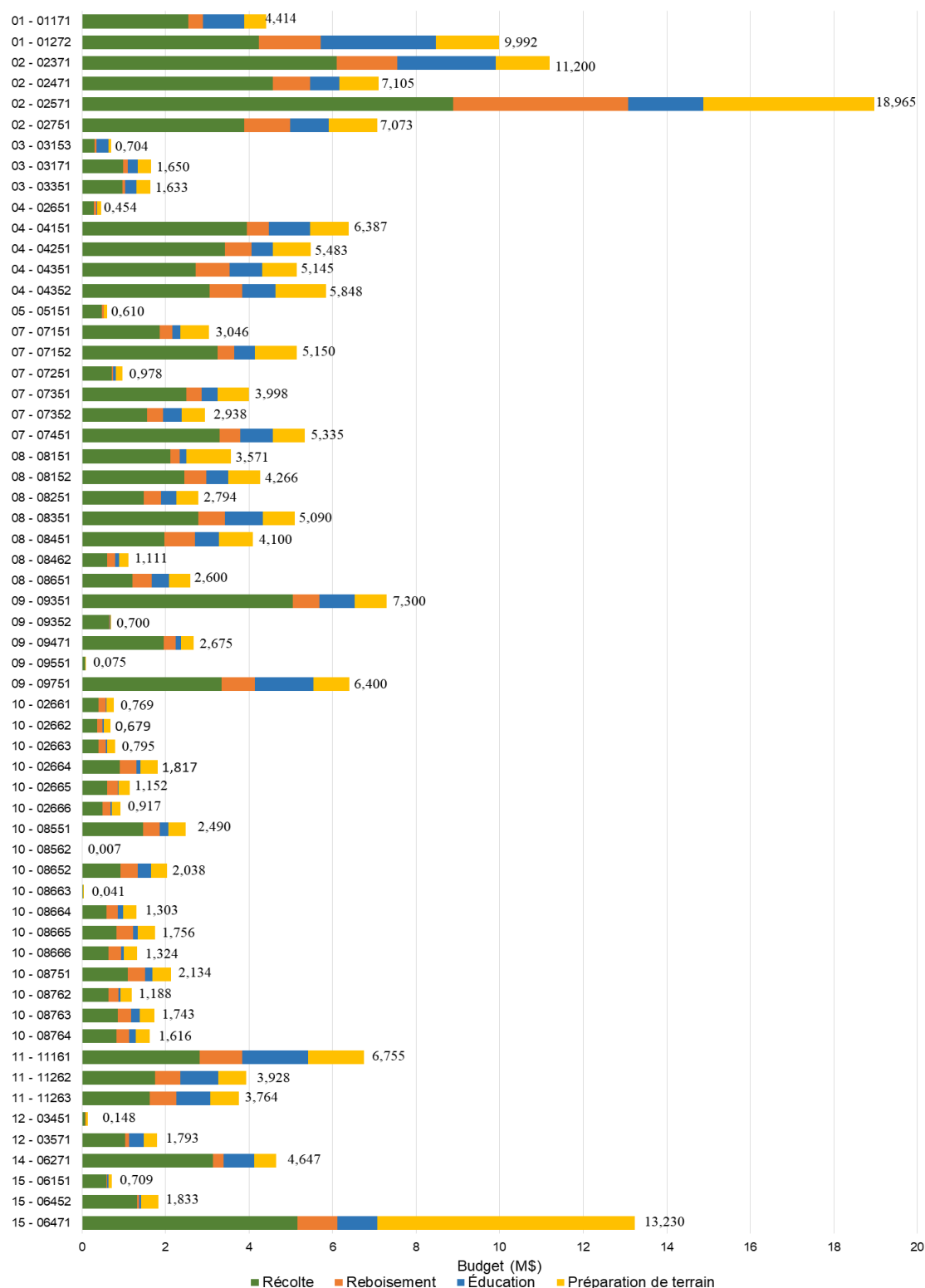


Tableau 16. Variables descriptives de la récolte prévue au calcul des possibilités forestières par unité d'aménagement

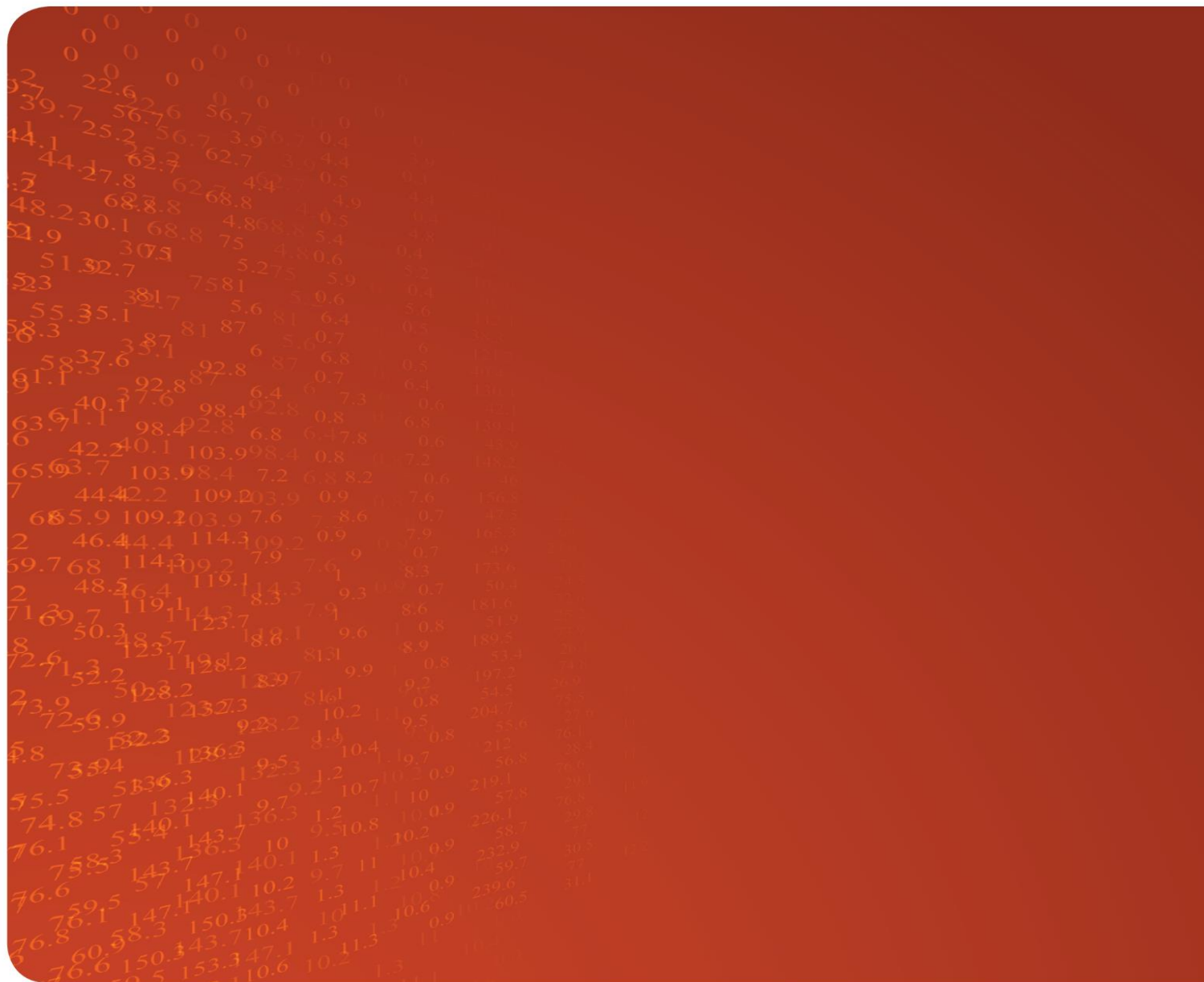
UA	Cycle moyen de récolte (années)	Coupes partielles			Coupes totales		
		Rotation moyenne (années)	Prélèvement moyen (%)	Surface terrière moyenne avant coupe (m²/ha)	Âge moyen des peuplements (années)	Volume moyen toutes essences (m³/ha)	Dimension des bois SEPM (dm³/tige)
01 - 01171	77	39	31	32	78	212	185
01 - 01272	69	25	32	35	79	203	183
02 - 02371 ¹	79	26	36	36	101	150	106
02 - 02471	-	-	-	ND	ND	ND	105
02 - 02571 ²	71	26	38	37	119	117	120
02 - 02751	-	-	-	ND	ND	ND	112
03 - 03153	-	-	-	23	87	115	94
03 - 03171	-	-	-	15	91	103	111
03 - 03351	-	-	-	19	74	101	87
04 - 02651	-	-	-	18	112	112	131
04 - 04151	48	36	33	29	84	173	145
04 - 04251	54	36	39	27	87	146	152
04 - 04351	63	31	40	35	116	140	127
04 - 04352	55	26	39	34	87	167	155
05 - 05151	55	33	33	27	85	165	150
07 - 07151	-	-	-	11	99	95	148
07 - 07152	-	-	-	14	95	103	150
07 - 07251	-	-	-	10	91	80	120
07 - 07351	-	-	-	14	95	110	161
07 - 07352	-	-	-	16	88	107	122
07 - 07451	-	-	-	17	88	104	116
08 - 08151	-	-	-	11	103	85	144
08 - 08152	-	-	-	16	95	112	134
08 - 08251	68	32	40	35	80	150	141
08 - 08351	-	-	-	20	82	120	120
08 - 08451	86	47	38	28	88	146	128
08 - 08462	72	29	36	32	97	150	140
08 - 08651	80	34	40	33	76	160	129
09 - 09351	-	-	-	ND	ND	ND	125
09 - 09352	-	-	-	ND	ND	ND	100
09 - 09471	-	-	-	19	160	97	99
09 - 09551	-	-	-	18	162	87	95
09 - 09751	-	-	-	21	103	114	115
10 - 02661	-	-	-	13	143	68	90
10 - 02662	-	-	-	14	140	77	101
10 - 02663	-	-	-	14	114	76	90
10 - 02664	-	-	-	15	119	80	95
10 - 02665	-	-	-	15	126	80	96
10 - 02666	-	-	-	14	129	77	95
10 - 08551	-	-	-	20	114	120	97
10 - 08562	156	28	40	27	140	106	86
10 - 08652	75	28	42	25	103	143	123
10 - 08663	-	-	-	14	127	70	84
10 - 08664	-	-	-	17	102	104	96
10 - 08665	-	-	-	17	108	99	100
10 - 08666	-	-	-	14	118	76	92
10 - 08751	68	31	39	24	84	149	120
10 - 08762	-	-	-	16	112	93	108
10 - 08763	-	-	-	17	100	105	108
10 - 08764	-	-	-	18	112	106	111
11 - 11161	-	-	-	26	72	149	128
11 - 11262	-	-	-	27	76	156	131
11 - 11263	-	-	-	28	74	156	132
12 - 03451	-	-	-	ND	ND	ND	0
12 - 03571 ³	51	33	35	22	74	133	140
14 - 06271	60	39	35	26	90	176	152
15 - 06151	49	47	35	29	94	207	155
15 - 06452	-	-	-	10	90	81	0
15 - 06471 ⁴	53	45	36	21	87	135	136

¹ Dimension des bois SEPM calculée sur 2 UA avant fusion, autres données basées seulement sur l'UA 023-52

² Dimension des bois SEPM calculée sur 2 UA avant fusion, autres données basées seulement sur l'UA 025-51

³ Cycle moyen de récolte, rotation moyenne et prélèvement moyen basés seulement sur UA 034-53. Autres données basées sur moyenne des 2 UA avant fusion

⁴ Cycle moyen, rotation moyenne et prélèvement moyen basés seulement sur UA 061-52. Autres données basées sur moyenne des 2 UA avant fusion



Bureau du forestier
en chef

Québec

